



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmef.gov.bf>

N° 3774- Mercredi 20 Décembre 2023

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

MARCHES PUBLICS



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



31^{ème} Forum des contrôleurs financiers et Assemblée Générale du personnel

Thème : « Modernisation des procédures et des outils de travail de la DGCMEF :
état des lieux et perspectives »

Dates :

Forum : 21 et 22 décembre 2023

Assemblée Générale: 23 décembre 2023

Lieu : Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF)

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 24**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 15

- Résultats provisoires des régions P. 16 à 24

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 25 à 40**

- Marchés de fournitures et services courants P. 25 à 29

- Marchés de prestations intellectuelles P. 30 à 40

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 41 à 44**

- Marchés de travaux P. 41 à 43

- Marchés de prestations intellectuelles P. 44



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Avis à manifestation d'intérêt N°2023-05-QC/MARAH/SG/PB075/PRéCA du 23 août 2023 pour le recrutement d'un consultant (cabinet/bureau d'études) pour le suivi contrôle et la coordination des travaux de construction des comptoirs d'achat dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins dans le cadre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA).

Financement: Accord de crédit IDA N° 6492-BF du 24/09/2019 - Publication de l'Avis: Quotidien d'information des marchés publics N°3696 du 01/09/2023 - Date d'ouverture des plis : 15 septembre 2023

Nombre de plis reçus : sept (07) Méthode de sélection : Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (QC)

N°	Soumissionnaires	Nombre références similaires réalisées au cours des 05 dernières années	Rang	Observations
01	CEITP	03 références similaires	5 ^{ème}	qualifié non retenu
02	CAFI-B	04 références similaires	4 ^{ème}	qualifié non retenu
03	BETAT-IC	07 références similaires	3 ^{ème}	qualifié non retenu
04	Groupement CIE IC Sarl/TA_ic Sarl/ CET-BTP & services/ AVET Sarl	18 références similaires	2 ^{ème}	qualifié non retenu
05	Groupement SEREIN/MEMO/ GRETECH	53 références similaires	1 ^{er}	qualifié et retenu pour la suite de la procédure
06	Agence PIO INGENIERIE	0 référence similaire	6 ^{ème}	non qualifié
07	Groupement BETAIC -Ingénierie Expertise/B.A.C Sarl	0 référence similaire (Marché N°2019/006/DGTP/DNR du 05 mars 2019 pour le lot N°3 non probant)	6 ^{ème} ex	non qualifié

CONCLUSION Consultant retenu pour la suite de la procédure : Groupement SEREIN/MEMO/ GRETECH

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Demande de prix n°2023-001/MATDS/SG/DMP du 23 novembre 2023 pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs
au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024 - PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N° 3759 du mercredi 29
novembre 2023 - DATE DE DEPOUILLEMENT : Vendredi 08 décembre 2023

Lot 1: entretien et nettoyage des services B du MATDS

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	Min	Max	Min	Max		
ETIFA	1 212 906 HTVA	14 554 878 HTVA	1 212 906 HTVA 1 431 230 TTC	14 554 878 HTVA 17 174 756 TTC	4 ^e	CONFORME
PRES-NET-SERVICE	1 430 095 TTC	17 269 143 TTC	-	-	NC	NON CONFORME : Montant minimum sur la lettre d'engagement est différent sur le devis estimatif
SYMY	1 434 375 TTC	17 212 503 TTC	1 434 375 TTC	17 212 503 TTC	7 ^e	CONFORME
HIFOURMONE & FILS	1 433 195 TTC	17 198 343 TTC	1 433 195 TTC	17 198 343 TTC	6 ^e	CONFORME
COUL PRESCOM	1 356 632 TTC	16 279 585 TTC	1 356 632 TTC	16 279 585 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
CHIC DECOR	1 406 192 TTC	16 874 305 TTC	1 406 192 TTC	16 874 305 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
EKA SERVICE	1 206 742 HTVA	14 480 907 HTVA	1 170 131 HTVA 1 380 755 TTC	14 041 573 HTVA 16 569 056 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE Erreur de quantité à la moyenne de jour/mois à l'item 4 (1#11) entrainant une variation de 3%
LYNOVE SARL	1 239 564 HTVA	14 874 765 HTVA	1 239 564 HTVA 1 462 685 TTC	14 874 765 HTVA 17 552 222 TTC	9 ^e	CONFORME
SHALOM MULTI-SERVICES DU FASO776 476	1 204 830 HTVA	14 457 962 HTVA	1 383 120 HTVA 1 632 082 TTC	16 597 442 HTVA 19 584 982 TTC	13 ^e	CONFORME Omission de la quantité de l'item 11 entrainant une variation de 14,79%
AGRONOMIE BIO	1 198 817 HTVA	14 385 810 HTVA	1 198 817 HTVA 1 414 605 TTC	14 385 810 HTVA 16 975 256 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
ENVIRO ENTRETIEN ET NETTOYAGE	1 298 724 HTVA	15 584 691 HTVA	246 918 273 563 HTVA 291 363 562 805 TTC	2 963 019 282 758 HTVA 3 496 362 753 654 TTC	NC	NON CONFORME : Omission des quantités entrainant une variation de plus de 15%
ENTREPRISE S.E. N	1 282 306 TTC	15 387 672 TTC	1 282 306 TTC	15 387 672 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
GUESDELA MULTI SERVICE	1 228 061 HTVA	14 736 735 HTVA	1 228 061 HTVA 1 449 112 TTC	14 736 735 HTVA 17 389 348 TTC	8 ^e	CONFORME
INFINI BURKINA	1 238 844,20 HTVA	14 866 130,45 HTVA	1 248 844 HTVA 1 473 636 TTC	14 986 130 HTVA 17 683 634 TTC	11 ^e	CONFORME Erreur de quantité à l'item 10 entrainant une variation de 0,80%
SANYA PRESTATION	1 430 145 TTC	17 161 737 TTC	1 432 071 TTC	17 184 851 TTC	5 ^e	CONFORME Erreur de calcul à l'item 5 entrainant une variation de 0,13%
ZANBATIYASERVICE	1 186 223 HTVA	14 234 673 HTVA	1 186 223 HTVA 1 399 743 TTC	14 234 673 HTVA 16 796 914 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
EMMA DISTRIBUTION ET SERVICES	1 221 190,46 HTVA	14 654 285,52 HTVA	1 246 690 HTVA 1 471 095 TTC	14 960 851 HTVA 17 653 137 TTC	10 ^e	CONFORME Erreur de quantité à la moyenne de jour/mois à l'item 11) entrainant une variation de 2,09%
SERPROCOM	1 396 379 TTC	16 756 550 TTC	1 396 379 TTC	16 756 550 TTC		ANORMALEMENT BASSE
ENTRPREISE MULTI-PRESTA	1 630 796 TTC	16 737 550 TTC	1 630 796 TTC	19 569 550 TTC	NC	NON CONFORME Erreur de calcul au maximum de l'item 3 entrainant une variation de 16,92%
E.Z.F.F	1 204 010 HTVA	14 448 115 HTVA	54 691 010 HTVA 64 535 391 TTC	656 292 115 HTVA 774 424 696 TTC	NC	NON CONFORME Omission de quantité à l'item 11 entrainant une variation de plus 15%
E.B.P.F	1 207 614 HTVA	14 491 366 HTVA	54 694 614 HTVA 64 539 644 TTC	656 335 366 HTVA 774 475 732 TTC	NC	NON CONFORME Omission de quantité à l'item 11 entrainant une variation de plus 15%
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	1 233 250 HTVA	14 799 000 HTVA	54 720 250 HTVA 64 569 895 TTC	656 643 000 HTVA 774 838 739 TTC	NC	NON CONFORME Omission de quantité à l'item 11 entrainant une variation de plus 15%
B.C.S SARL	1 481 667 TTC	17 780 000 TTC	1 481 667 TTC	17 780 000 TTC	12 ^e	CONFORME
PK SERVICES	1 212 801 HTVA	14 553 609 HTVA	1 212 801 HTVA 1 431 105 TTC	14 553 609 HTVA 17 173 258 TTC	3 ^e	CONFORME
E E D SARL	1 212 681,96 HTVA	14 552 183,6 HTVA	1 212 682 HTVA 1 430 965 TTC	14 552 184 HTVA 17 171 577 TTC	2 ^e	CONFORME

Résultats provisoires

NAHAEL EMPIRE	7 067 943 HTVA	16 552 497 HTVA	19 456 234 HTVA 22 958 356 TTC	233 474 809 HTVA 275 500 275 TTC		NON CONFORME : Erreur de calcul aux items 5, 6, 8 et 11 entraînant une variation de plus 15%
ESANAD	1 429 589 TTC	17 155 067 TTC	1 429 589 TTC	17 155 067 TTC	1er	CONFORME
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD) pour un montant minimum de Un million quatre cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-neuf (1 429 589) francs CFA TTC et un maximum de Dix-sept millions cent cinquante-cinq mille soixante-sept (17 155 067) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande					

lot 2: entretien et nettoyage des services L du MATDS						
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	Min	Max	Min	Max		
ETIFA	787 675 HTVA	9 452 100 HTVA	761 175 HTVA 898 187 TTC	9 134 100 HTVA 10 778 238 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE Erreur de quantité à l'item 6 et 9 entraînant une variation 3,36%
PRES-NET-SERVICE	879 478 TTC	10 553 731 TTC	879 478 TTC	10 553 731 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
SYMY	878 298 TTC	10 539 571 TTC	878 298 TTC	10 539 571 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
HIFOURMONE & FILS	896 588 TTC	10 759 051 TTC	896 588 TTC	10 759 051 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
COUL PRESKOM	885 599 TTC	10 627 186 TTC	885 599 TTC	10 627 186 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
CHIC DECOR	906 553 TTC	10 878 632 TTC	906 553 TTC	10 878 632 TTC	2 ^e	CONFORME
GANDA SERVICES	789 040 HTVA	9 468 480 HTVA	789 040 HTVA 931 067 TTC	9 468 480 HTVA 11 172 806 TTC	11 ^e	CONFORME
SHALOM MULTI-SERVICES DU FASO	766 400 HTVA	9 196 800 HTVA	766 400 HTVA 904 352 TTC	9 196 800 HTVA 10 852 224 TTC	1 ^{er}	CONFORME
AGRONOMIE BIO	776 476 HTVA	9 317 712 HTVA	776 476 HTVA 916 242 TTC	9 317 712 HTVA 10 994 900 TTC	6 ^e	CONFORME
ENVIRO ENTRETIEN ET NETTOYAGE	841 100 HTVA	10 093 200 HTVA	441 127 625 HTVA 520 530 5898 TTC	5 293 531 500 HTVA 6 246 367 170 TTC	NC	NON CONFORME Omission des quantités entraînant une variation de plus de 15%
ENTREPRISE S.E. N	898 369 TTC	10 780 433 TTC	898 369 TTC	10 780 433 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
GUESDELA MULTI SERVICE	766 150 HTVA	9 193 800 HTVA	733 650 HTVA 865 707 TTC	8 803 800 HTVA 10 388 484 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE Erreur de quantité à la moyenne de jour/mois à l'item 6 & 9 entraînant une variation de 4,24 %
SANYA PRESTATION	907 337 TTC	10 887 998 TTC	907 356 TTC	10 888 275 TTC	3 ^e	CONFORME
ZANBATIYASERVICE	783 530 HTVA	9 402 360 HTVA	783 530 HTVA 924 565 TTC	9 402 360 HTVA 11 094 785 TTC	7 ^e	CONFORME
BENEWENDE TEELGO	791 804 HTVA	9 501 647 HTVA	791 804 HTVA 934 329 TTC	9 501 647 HTVA 11 211 944 TTC	12 ^e	CONFORME
SERPROCOM	871 861 TTC	10 562 328 TTC	871 861 TTC	10 562 328 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
ENTRPRISE MULTI-PRESTA	931 915 TTC	11 182 984 TTC	929 426 TTC	11 153 110 TTC	10 ^e	CONFORME
E.Z.F.F	783 700 HTVA	9 404 400 HTVA	783 700 HTVA 924 766 TTC	9 404 400 HTVA 11 097 192 TTC	8 ^e	CONFORME
E.B.P.F	762 615 HTVA	9 151 380 HTVA	762 615 HTVA 899 886 TTC	9 151 380 HTVA 10 798 628 TTC	NC	ANORMALEMENT BASSE
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	785 000 HTVA	9 420 000 HTVA	785 000 HTVA 926 300 TTC	9 420 000 HTVA 11 115 600 TTC	9 ^e	CONFORME
B.C.S SARL	951 505 TTC	11 418 058 TTC	951 505 TTC	11 418 058 TTC	13e	CONFORME
PK SERVICES	773 800 HTVA	9 285 600 HTVA	773 800 HTVA 913 084 TTC	9 285 600 HTVA 10 957 008 TTC	5 ^e	CONFORME
NAHAEL EMPIRE	852 265 HTVA	9 587 280 HTVA	696 705 HTVA 822 112 TTC	8 360 460 HTVA 9 865 343 TTC	NC	Non CONFORME Erreur de calcul aux items 5, 6, 8 et 9 entraînant une variation de 18,25%
ESANAD	909 656 TTC	10 915 873 TTC	909 656 TTC	10 915 873 TTC	4 ^e	CONFORME
ATTRIBUTAIRE	SHALOM MULTI-SERVICES DU FASO pour un montant minimum de sept cent soixante-six mille quatre cents (766 400) francs CFA HTVA et neuf cent quatre mille trois cent cinquante-deux (904 352) francs CFA TTC et un maximum de Neuf millions cent quatre-vingt-seize mille huit cents (9 196 800) francs CFA HTVA et Dix millions huit cent cinquante-deux mille deux cent vingt-quatre (10 852 224) francs CFA TTC					

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Appel d'offres ouvert N°2023-00082/MEFP/SG/DMP du 06/09/2023 2023 pour l'acquisition et l'installation de Systèmes Solaires Finances par le Projet D'assistance Technique et Financière Phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP)- Référence de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3713 du mardi 26 septembre
 Financement : Fonds du Projet d'assistance technique et financière PATF-DGI 3 ;
 Référence de la convocation de la CAM : Lettre n°2023-001054/MEFP/SG/DMP du 18 octobre 2023 ;
 Date de dépouillement 25/10/2023 ; Date de délibération : 23/11/2023 ; Nombre de plis reçus : douze (12)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
LOT 1					
GROUPEMENT DORIF TECHNOLOGIE/ BMF	125 305 000	-	126 510 100	-	Non Conforme : la puissance nominale du module est supérieure à la puissance demandée (strictement égale à 250Wc demandée au lieu de 320Wc proposée) à l'item 1 (DCDI GARANGO et DPI SANGUIE), Marque, model et référence non proposée à l'item 14 (DPI Balés).
WATAM SA	102 600 000	-	107 461 800	-	Non Conforme : la puissance nominale du module est supérieure à la puissance demandée (strictement égale à 250Wc demandée au lieu de 300Wc proposée) à l'item 1 (DPI SANGUIE) ; la Marque, le modèle et la référence sont non vérifiables (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 1, 5, 8, 13, 14 sur l'ensemble des sites. Au niveau l'item 11(lampe LED 60), la Marque, le modèle et la référence correspondent à ceux de la lampe LED 120.
BTI	-	-	124 560 460	-	Conforme
TRC	-	-	116 691 283	-	Non Conforme: la Marque, le modèle et la référence sont non vérifiables à l'item 1, 3, 4, 5, 12, 13, 14.
ALIOTHSYTEM ENERGY SAS	-	-	122 221 753	-	Non Conforme: La puissance nominale du module est supérieure à la puissance demandée (strictement égale à 250Wc demandée au lieu de 550Wc proposée) à l'item 1 (DCDI GARANGO et DPI SANGUIE; la Marque n'est pas vérifiable (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 1 et 4 sur l'ensemble des autres sites.
GROUPEMENT ETES BURKINA SARL & HORIZON CONSTRUCTION	-	-	133 587 800	-	Non Conforme: pour avoir proposé une Impp et une lcc différent du prospectus d'origine à l'item 1 des sites suivantes (DPI TUY, DPI BALEs, DPI COMOE, DCDI GARANGO, DPI BAZEGA, DPI OUBRITENGA, DCDI POUYTENGA).
GROUPEMENT DARGATEC & 2eS SARL	-	-	132 704 136	-	Non Conforme: pour avoir proposé une Marque, un modèle et une référence non vérifiable (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 1; pour avoir proposé une plage de tension d'entrée non conforme à l'item 3; pour absence de marque, model et référence aux items 10 et 11; pour n'avoir pas renseigné le modèle et la référence à l'item 13 et 14 sur l'ensemble des sites.
LOT2					
GROUPEMENT DORIF TECHNOLOGIE/BMF	105 405 000	-	105 918 900	-	Conforme
AFRIK LONNYA	-	-	112 154 958	-	Conforme
GROUPEMENT ETES BURKINA SARL & HORIZON CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT	-	-	114 040 500	-	Non Conforme : pour avoir proposé un Impp et un lcc différents du prospectus d'origine à l'item 1 et pour absence de proposition à l'item 6.
GROUPEMENT DARGATEC & 2eS SARL	-	-	112 159 364	-	Non Conforme: la marque, le modèle et la référence proposés ne sont pas vérifiables (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 1 Pour avoir proposé une intensité de 80 A au lieu de 100 A (demandée) dans son prospectus d'origine à l'item 3 ; pour n'avoir pas précisée la valeur de la résistance à la terre à l'item 7; pour absence de marque, modèle et référence à l'item 11 et 14.
LOT3					
GROUPEMENT BSEC/SCS	143 000 100	-	149 796 000	-	Conforme

Résultats provisoires

BTI	-	-	154 656 340	-	Non Conforme : pour absence de technologie de cellule de batterie : phosphate de fer au lithium sur le prospectus à l'item 3.
GROUPEMENT MGF SARL ET GITECH SARL	-	-	149 664 000	--	Non Conforme : pour avoir proposé dans le prospectus une efficacité qui sont inférieures à ce qui est demandé à l'item 2.
GROUPEMENT DARGATECH & 2Es SARL	-	-	158 631 694	-	Non Conforme la plage de tension DC, l'efficacité et l'interface de communication ne sont pas conformes aux caractéristiques demandées dans le dossier à l'item 1 ; la Marque, le modèle et la référence proposés ne sont pas vérifiable (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 2 ; absence de modèle et référence à l'item 11.
TRC	-	-	142 002 165	-	Non Conforme : la marque, le modèle et la référence du panneau solaire de 360 Wc à l'item 2 ne sont pas vérifiables (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) ; la Marque, le modèle et la référence proposés ne sont pas vérifiable (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 12.
ALLIOTHSYSTEME	-	-	133 512 343	-	Non Conforme : pour avoir proposé un prospectus non vérifiable (le lien ne renvoie vers aucun site qui puisse permettre la vérification des spécifications proposées) à l'item 1, 3, 4 ; pour absence de marque à l'item 2.
PPS SAS	-	-	140 890 500	-	Non Conforme : pour avoir proposé une efficacité inférieure à ce qui est demandée (98% demandé au lieu de 96% proposé) ; Vmax inférieure à ce qui est demandée (38,9 demandé au lieu de 34,2 proposé) tension à circuit ouvert (47,9 demandé au lieu de 41,2 proposé).
PPI SA	-	-	139 046 125	-	Non Conforme : pour avoir proposé un courant de sortie maximale de 57 A au lieu de 65 A demandé à l'item 3 ; absence de marque, modèle et référence à l'item 5, 7,9,10,11 et 12.
Attributaire	<p>Lot 1 : BTI pour un montant TTC de cent vingt-quatre millions cinq cent soixante mille quatre cent soixante (124 560 460) francs CFA, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;</p> <p>Lot 2 : Groupement DORIF TECHNOLOGIE/BMF pour un montant TTC de cent cinq millions neuf cent dix-huit mille neuf cents (105 918 900) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;</p> <p>Lot 3 : Groupement BSEC/SCS pour un montant TTC de cent quarante-neuf millions sept quatre-vingt-seize mille (149 796 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</p>				

MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, ET DE L'EMPLOI

APPEL D'OFFRES RESTREINT ACCELERE N°2023-02/MSJE/SG/DMP DU 20/11/2023 PORTANT ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE A QUATRE (04) ROUES DE TYPE PICK UP AU PROFIT DU MSJE - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2023
 Autorisation : N°2023-0479-MSJE/CAB du 29 novembre 2023 - Références de la convocation CAM : N°2023-246/MSJE/SG/DMP_{zP} du 05 décembre 2023 - Date prévue pour l'ouverture des plis : 08 décembre 2023
 Nombre de fournisseurs consultés : Trois (03)
 Nombre de plis reçus : Néant

Conclusion : procédure infructueuse pour absence d'offres

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Demande de propositions allégés N° 2023-02/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 30/11/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité technicoéconomique du projet de mise en place d'un système de gestion des déchets photovoltaïques au profit de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) ;
 Financement : Budget ANEREE, gestion 2023
 Référence de la publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des marchés publics N°3713 du lundi 26 septembre 2023
 Référence de la publication des résultats de présélection : Quotidien des marchés publics N°3757 du lundi 27 novembre 2023
 Référence de convocation de la CAM : N°2023-000268/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 04 décembre 2023
 Date d'ouverture des plis et de délibération : 08 décembre 2023 - Nombre de soumissionnaires présélectionnés et invités : Trois (03) - Nombre de dossiers achetés : Deux (02) - Nombre de plis reçus : Un (01)

Consultant	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé		
	Score technique	Prix évalués en F CFA	
		Montant lu	Montant corrigé
HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL 01 BP 5778 Ouagadougou 01 Tél : 78 09 34 88 / 70 56 82 05	97	15 000 000 HT	15 000 000 HT
Recommandation d'attribution	A la proposition technique la mieux classée dans la limite du budget. Nom du consultant : HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL pour un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.		

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

MANIFESTATION D'INTERET N° 2023 - 006/MTDPCE/SG/DMP DU 27 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDAN) DU BURKINA FASO ET REVISION DU SDAN. Suite aux observations de la Banque Mondiale par mail en date du 29 novembre 2023 après publication des résultats de la manifestation d'intérêt - Financement : IDA-V 4800.

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N° 2023-0393/MTDPCE/SG/DMP du 30 novembre 2023

Référence de publication dans la revue des marchés publics : Quotidien n°3721 du vendredi 06 octobre 2023 et son modificatif N°3722 du lundi 09 octobre 2023. Date d'ouverture des plis : vendredi 20 octobre 2023 - Date de délibération : 05 décembre 2023

N° d'ordre	Cabinets/bureaux d'études	Adresse	Accord de groupement	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	Observations
01	E - SERVICES	Tél : (00216) 25 37 36 30/25 37 55 46/00226 56 90 00 00/63 46 33 33	--	00	--	Non qualifié
02	Groupement BGB MERIDIEN Sarl et AGENCE ARCADE Sarl	Tél : +226 25 48 36 47/70 25 82 60/25 36 91 32	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
03	BUREAU D'ETUDES DE SERVICES DE SONDAGE et DE RECHERCHES (ESSOR)	Tel. : (00226) 50 46 11 59/70 21 16 22	--	00	--	Non qualifié
04	Groupement AMC ERNST & YOUNG et SFM	Tel: +216 31 342 111 / +216 71845248	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
05	Groupement OPTIS TELECOM, Groupe ARIANE IMAGINE et TACTIS	Tél. : +225 22 42 82 01/02	Non fourni	--	--	L'offre du groupement n'a pas été évaluée pour n'avoir pas fourni l'accord de groupement
06	Groupement ST2I International et TECH POLE EXPERTISE	Tél : (216) 71 195 300	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
07	Groupement MG TELECOM & SERVICE et DELTA ENGINEERING AND CONSULTING SARL	Tél : +225 22 42 82 01/02 ; +2237469526	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
08	Groupement PRISMA & SAS IDATE	Tel. : +216 98 729 938 / +216 71 96 70 21	Fourni conforme	02	1 ^{er}	Qualifié
09	MAZARS	Tel. : +221 33 849 19 49	--	00	--	Non qualifié
10	Groupement CIDEEC CONSULTING GROUP SARL & Cabinet ZAB-Consult	Tel : (00226) 70 05 75 38 / +226 77 33 03 03	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
11	Groupement NETIS BURKINA FASO SA & LD CONSULTANTS	Tel : +226 25 50 66 78	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
12	Groupement société HORUS Telecom & Utilities, cabinet BEHRING et la société TITANE CONSEIL	Tel : +33(0) 1 53 32 84 98/+33(0)607 17 02 52	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
13	Groupement bureau d'études PROSPECTIVE AFRIQUE, MBA ASSOCIES et GLOBAL TECHNOLOGIES ET SERVICES	Tel. : 70 12 75 20/ 78 84 78 90	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
14	Global ingenierie des systèmes Informatiques (GISI SARL)	Tel. : +212 503 932 609/ +226 71 89 73 49/ 70 23 46 84	--	00	--	Non qualifié
15	Groupe DEFIS et stratégies Burkina	Tel. : +226 25 48 13 90/70 20 42 26	--	00	--	Non qualifié
16	Groupement cabinet Perfectas Sarl & Cabinet Africain d'Etudes Techniques (CAET)	Tel. : +226 70 69 20 08/76 21 70 95	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
17	Groupement 2SND TECHNOLOGIES KY SOLUTIONS	Tel. : +229 96966296	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
18	Groupement Général Micro System (GMS), EXPERT-DEV et Groupe BFC	Tel. : +226 25 47 42 17/ 70 60 90 88 ; +216 98 27 38 80	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
19	KPMG	Tél. : +225 27 20 22 57 53	--	00	--	Non qualifié
20	Groupement INSTITUT DEVELOP SARL et cabinet BFID CONSEILS	Tel. : +226 71 64 05 05 / 62 13 53 31	Fourni conforme	00	--	Non qualifié
21	Groupement SMA CONSULTING & E.G.S Conseils & Ingénierie Numérique	Tel. : (+216) 98 652 243	Fourni conforme	00	--	Non qualifié

Le Groupement PRISMA & SAS IDATE est qualifié et retenu pour la suite de la procédure

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES

Manifestation d'intérêt N°2023-0010/MENAPLN/SG/DMP du 30/08/2023 relative à la sélection d'un cabinet/bureau d'étude technique pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre, comprenant l'adaptation des plans architecturaux, l'élaboration des dossiers techniques, de suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et d'équipement de l'Institut de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) de Manga.

Financement : Banque Islamique de Développement (BID).

Convocation de la CAM : Lettre n°2023-00193/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 18/10/2023

Avis de non objection : RHA/BFA/BFA1029/VOL1/0612/2023 du 06/12/2023. **Nombre de plis** : Quatorze (14). **Lot unique**.

N°	Consultants et nationalité	Nombre d'expériences pertinentes pour la mission	Nationalité de la firme ou du chef de file du groupement de firmes	Qualification	Observations
01	GROUPEMENT GERTEC / ACL <i>Burkina Faso</i>	11	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
02	BETAT-IC <i>Burkina Faso</i>	09	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
03	GROUPEMENT CINCAT INT- A.I.C <i>Burkina Faso</i>	05	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
04	CETIS <i>Burkina Faso</i>	04	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
05	GROUPEMENT MEMO / BATISSEUR DU BEAU <i>Burkina Faso</i>	34	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
06	GROUPEMENT TA-IC /CIE- IC/ CIE SARL/ CET BTP	41	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
07	GROUPEMENT AC CONCEPT / HARMONY SARL <i>Burkina Faso</i>	17	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
08	GROUPEMENT INTERPLAN / SARA CONSULT <i>Burkina Faso</i>	20	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
09	GROUPEMENT ARDI / ARCERD SARL <i>Burkina Faso</i>	18	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
10	GROUPEMENT BETAIC / IMHOTEP <i>Burkina Faso</i>	31	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
11	GROUPEMENT ACAT SARL/ CREASSOCIATES SARL/ GRETECH SARL <i>Burkina Faso</i>	28	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
12	GROUPEMENT CAURI / B.E.S.T 2I / BEL -INTERNATIONAL <i>Burkina Faso</i>	17	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
13	GROUPEMENT SOCIETE ODACCE/Cabinet ARCHITECH <i>Burkina Faso</i>	07	Burkina Faso	Non Qualifié	Non Retenu au regard de la qualification
14	GROUPEMENT CARURE/ INTEGRALE-IC <i>Burkina Faso</i>	37	Burkina Faso	Qualifié	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure

Demande de prix n°2024-003/MENAPLN/SG/DMP du 30/11/2023 pour le gardiennage des bâtiments du MENAPLN (marche à commandes) ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; Publication : Revue des Marchés Publics N°3762 du 04/12/2023 ;
Nombre de concurrents : huit (08) ; Date de dépouillement 14/14/2023 ;
Références convocations : ouverture : lettre N°2023-00209/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 08/12/2023.

N°	Soumissionnaires	Montants lu en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations
LOT UNIQUE : GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU MENAPLN (MARCHÉ A COMMANDES) : « 0,85M = 60 328 158 et 1,15M = 81 620 450 »				
1	B.P.S PROTECTION SARL	15 037 920 TTC mini 60 151 680 TTC maxi	15 037 920 mini 60 151 680 maxi	Offre anormalement basse
2	MAXIMUM PROTECTION	15 292 800 TTC mini 61 171 200 TTC maxi	15 292 800 mini 61 171 200 maxi	Conforme et qualifié 2 ^{ème}
3	OMNI SERVICE LTD	13 680 000 HTVA mini 54 720 000 HTVA maxi	16 142 400 mini 64 569 600 maxi	Conforme et qualifié
4	LAFORSEC SECURITY SARL	16 255 680 TTC mini 65 022 720 TTC maxi	-	Les spécifications techniques fournies prévoient uniquement des prestations de jour au lieu de prestations de jour et de nuit. non conforme
5	A.S.P.G SARL	15 009 600 TTC mini 60 038 400 TTC maxi	15 009 600 mini 60 038 400 maxi	Offre anormalement basse
6	YIDOU SERVICE	18 266 400 TTC mini 73 065 600 TTC maxi	18 266 400 mini 73 065 600 maxi	Conforme et qualifié
7	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA SARL	15 179 520 TTC mini 60 718 080 TTC maxi	15 179 520 mini 60 718 080 maxi	Conforme et qualifié 1 ^{er}
8	IMPERIAL SECURITY	54 000 000 HTVA mini 63 720 000 TTC maxi	-	Le montant minimum dans la lettre de soumission (54 000 000 HTVA) est différent de celui du devis (15 930 400TTC) Non conforme
Attributaire :		GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA SARL pour un montant minimum de quinze millions cent soixante-dix-neuf mille cinq cent vingt (15 179 520) Francs CFA TTC et un montant maximum de soixante millions sept cent dix-huit mille quatre-vingt (60 718 080) Francs CFA TTC avec un délai de réalisation de trois (03) mois par commande.		

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE DES HYDROCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2023-029/MDICAPME/SONABHY POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE STOCKAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET LA CONSTRUCTION DE TOILETTES EXTERIEURES AU PROFIT DU DEPOT DE LA SONABHY A BINGO

Publication : revue des marchés publics N° 3733 du mardi 24 octobre 2023 - Date de dépouillement : jeudi 02 novembre 2023

Date de délibération : jeudi 07 décembre 2023

Lot 01 : construction d'un local de stockage des produits alimentaires au profit du dépôt de la SONABHY à Bingo

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
ALLIANCE GUITRA (AG)	21 750 898	25 666 060	21 750 898	25 666 060	-	Conforme
RATEBA SERVICES	21 734 930	-	21 734 930	25 648 397	-	Conforme
E.CO.ZO.F	-	24 004 426	20 302 734	23 957 226	-40 000 / HT soit -47 200 /TTC (- 0,2%) erreur de sommmation sans correction	Conforme : offre anormalement basse
ECIN SARL	21 332 124	25 171 906	21 332 124	25 171 906	-	Conforme
2CA CONSTRUCTION	-	23 833 970	20 114 280	23 734 850	-84 000 / HT soit -99 120 / TTC (- 0,42%) erreur sur quantité à l'item 1.4 du point « B LAVE- VAISSELLE » qui est de 1,504 au lieu de 15,504	Conforme : offre anormalement basse
SART BTP	22 068 995	-	22 425 633	26 462 247	+356 638 / HT soit +420 833 TTC (+1,6%) erreur sur quantités aux items 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4 du point « C- MAGASIN DE STOCKAGE »	Conforme
ECOBEL	21 770 322	25 688 979	21 770 322	25 688 979	-	Conforme
ERO BTP	22 330 665	-	22 330 665	26 350 185	-	Conforme
SBI SARL	-	24 483 487	18 303 936	21 598 644	-2 444 782 / HT soit -2 884 843 /TTC (- 11,78%) erreur sur quantité à l'item 2.3 du point « C- MAGASIN DE STOCKAGE » qui est de 0,882 au lieu de 4,275 et à l'item 2.9 qui est de 2,205 au lieu de 0,205	Conforme : offre anormalement basse
BUILDING BUSINESS INTERNATIONAL SARL	21 981 005	-	21 981 005	25 937	-	Conforme
AFRIQUE SERVICE & CONSTRUCTION (ASC)	19 665 573	23 205 376	19 665 573	23 205 376	-	Conforme : offre anormalement basse
GARANE VISION & DEVELOPPEMENT (GVD)	-	25 818 357	-	25 818 357	-	Conforme
GPS BURKINA SARL	-	27 497 081	-	27 497 081	-	Conforme
CY-IMMO WEND-PANGA & FILS	-	25 674 082	-	25 674 082	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	ECIN SARL pour un montant de vingt un million trois cent trente-deux mille cent vingt-quatre (21 332 124) FCFA HT soit vingt-cinq millions cent soixante-onze mille neuf cent six (25 171 906) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.					
Lot 02 : construction de toilettes extérieures au profit du dépôt de la SONABHY à Bingo						
ALLIANCE GUITRA (AG)	20 129 580	23 752 904	20 129 580	23 752 904	-	Conforme
RATEBA SERVICES	20 066 273	-	20 066 273	23 678 202	-	Conforme
EBATIM	17 928 585	-	14 432 665	17 030 545	-3 495 920/HT soit 4 125 186 TTC (- 19,5%) erreur sur quantité à l'item II.1.4 du point « A- BLOCS LATRINES DE 06 WC » qui est de 5,28 au lieu de 55,28 et erreur de calcul sur le sous- total II du point « B- BLOCS LATRINES DE 03 WC »	Non Conforme Le taux de correction 18% est supérieur à 15%

Résultats provisoires

MVI SARL	20 800 000	-	20 800 000	24 544 000	-	Conforme
ETS INTEGRALE AFRIQUE	-	25 800 000	22 239 407	26 242 500	+375 000 FCFA HT soit + 442 500 FCFA TTC (+1,72%) erreur sur quantité à l'item II.1.8 du point « B-BLOCS LATRINES DE 03 WC » qui est de 3,36 au lieu de 0,36	Conforme
ECOZOF	-	21 014 638	20 206 055	23 843 145	+2 397 040 / HT soit +2 828 507 /TTC (+13,46%) erreur de calcul sur le sous-total II du point « B-BLOCS LATRINES DE 03 WC »,	Conforme
2CA	-	22 878 374	19 388 453	22 878 374	-	Conforme : offre anormalement basse
ERO BTP	20 996 160	-	21 866 160	25 802 069	+870 000/ HT soit + 1 026 600 (+4,14%) erreur de calcul sur le total « A-BLOCS LATRINES DE 06 WC »	Conforme
SBI SARL	-	11 452 272	9 705 315	11 452 272	-	Conforme : offre anormalement basse
GROUPEMENT EKF BTP & ECODI	19 595 623	-	19 595 623	23 122 835	-	Conforme
GARANE VISION & DEVELOPPEMENT (GVD)	-	23 870 428	20 229 176	23 870 428	-	Conforme
GPS BURKINA SARL	-	23 578 412	19 981 705	23 578 412	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	GROUPEMENT EKF BTP & ECODI pour un montant de dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent vingt-trois (19 595 623) FCFA HT avec un délai d'exécution de trois (03) mois.					

DEMANDE DE PRIX N°2023-031/MDICAPME/SONABHY POUR LE BARDAGE COTE EST DU HALL CHARGEMENT GAZ ET CLOISONNEMENT DU HALL DU PREMIER ETAGE (SALLE D'ATTENTE) AU PROFIT DU DEPOT DE LA SONABHY A BINGO Publication : revue des marchés publics N° 3733 du mardi 24 octobre 2023 Date de dépouillement : jeudi 02 novembre 2023 - Date de délibération : jeudi 07 décembre 2023						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
CARMEL GROUPE	-	27 411 105	23 229 750	27 411 105	-	Conforme
SBI SARL	-	27 472 996	26 432 200	31 189 996	+3 150 000 / HT soit +3 717 000 /TTC (+13,53%) discordance entre prix unitaire du devis estimatif et du bordereau des prix à l'item 2.6	Conforme
BSEC	23 119 650	27 281 187	23 169 650	27 340 187	+50 000 / HT soit +59 000 /TTC (+0,22%) discordance entre prix unitaire du devis estimatif et du bordereau des prix à l'item 1.1	Conforme : offre anormalement basse
DESIGN CONSTRUCTION BTP	22 727 120	26 818 002	22 727 120	26 818 002	-	Conforme : offre anormalement basse
ETADI	-	27 426 386	23 242 700	27 426 386	-	Conforme
ERO BTP	23 560 000	-	23 560 000	27 800 800	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	CARMEL GROUPE pour un montant de vingt-trois millions deux cent vingt-neuf mille sept cent cinquante (23 229 750) FCFA HT soit vingt-sept millions quatre cent onze mille cent cinq (27 411 105) FCFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) mois.					

Résultats provisoires

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2023-008/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE REAMENAGEMENT, DE VALORISATION ET DE MISE A DISPOSITION DU SPECTRE POUR LES RESEAUX HAUTS DEBITS SANS FIL AU BURKINA FASO AU PROFIT DE L'ARCEP

Nombre de soumissionnaires par lot retenus après la manifestation d'intérêt : 03

Nom du soumissionnaire qui n'a pas déposé de propositions : 00 - FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP

Dates d'ouverture et de délibération : 30/10/2023 et 30/11/2023

N° d'ordre	SOUMISSONNAIRES	Critère i /5 : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission	Critère ii /35 : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence	Critère iii /45 : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	Critère iv /10 : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé	Critère v /5 : Transfert de compétences (formation)	Total note technique /100	OBSERVATIONS
01	GISI SARL	3,50	20,00	18,00	4,00	0,00	45,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant dispose d'un (01) seul projet similaire au lieu de deux projets demandés ; - Le consultant a paraphrasé les TDR sans donner sa compréhension ; - Le consultant a une approche technique et méthodologique comprenant neuf (09) phases. Cependant il n'a pas donné des détails techniques permettant d'apprécier la pertinence de chacun des phases ; - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef de projet Sylvain YAMEOGO n'a présenté aucun projet similaire ; - L'expert Ingénieur télécom BRAHIM AYARI n'a aucun présenté aucun projet similaire ; - L'expert Economiste KAMDEM Maxime n'a présenté aucun projet similaire. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'expert chef de mission seul est de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le programme de formation détaillé n'a pas été fourni par le consultant ; - La modalité de formation et la méthodologie n'ont pas été fournis par le consultant ; - Les formateurs demandés n'ont pas été identifiés par le consultant.						
02	GTC	5,00	31,00	45,00	3,00	5,00	89,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant a une bonne compréhension des TDR et a formulé les propositions d'amélioration ; - Le consultant a décrit une approche de conduite du projet qui couvre l'ensemble du cycle de vie de l'étude ; - Le consultant a proposé un plan de travail et une organisation détaillée avec la description des différentes phases de réalisation de la mission. La durée proposée pour la réalisation de mission est conforme aux TDR. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Un des experts est de nationalité Burkinabè.						
03	CABINET BEST AFRICA SARL	3,50	27,00	18,00	0,00	0,00	48,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant dispose d'un (01) seul projet similaire au lieu de deux projets demandés ; - Le consultant a une bonne compréhension des TDR et a formulé des suggestions pertinentes en relation avec le personnel et les informations qui leurs seront fournies ; - Le consultant a décrit sa conception technique et méthodologique en trois (03) phases. Cependant il n'a pas donné des détails techniques permettant d'apprécier la pertinence de chacune des phases ; - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef de projet Moctar KONE n'a présenté aucun projet similaire ; - L'expert Ingénieur télécom HABIB KBAIER n'a aucun présenté aucun projet similaire ; - L'expert Economiste KRAIM MAHRI n'a présenté aucun projet similaire. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Aucun expert présenté n'a la nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le programme de formation détaillé n'a pas été fourni par le consultant ; - La modalité de formation et la méthodologie n'ont pas été fournis par le consultant ; - Les formateurs demandés n'ont pas été identifiés par le consultant.						
QUALIFIE POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		GTC						

Résultats provisoires

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2023-006/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE APPLICATION LOGICIELLE DE VEILLE JURIDIQUE AU PROFIT DE L'ARCEP Nombre de soumissionnaires retenus après la manifestation d'intérêt : 06 Nombre de soumissionnaire qui n'a pas déposé de propositions : 01 - FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP Dates d'ouverture et de délibération : 15/09/2023 et 15/11/2023								
N° d'ordre	Soumissionnaires	Critère i /10 : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission	Critère ii /30 : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence	Critère iii /45 : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	Critère iv /10 : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé	Critère v /5 : Transfert de compétences (formation)	Total note technique /100	Observations
01	CLIN SARLU	10,00	26,00	39,50	0,00	0,00	75,50	Techniquement conforme. Note supérieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le cabinet a fait preuve d'une assez bonne compréhension des termes de référence. Il a aussi fait quelques propositions sur l'exécution de la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le diplôme de l'expert UX-Designer GABIAM Folly n'a pas été fourni ; - L'expert Juriste TABATI Pêhéssi n'a justifié aucun projet similaire en lien avec la mission. - Justification des notes du critère iv : Participation des ressortissants nationaux au personnel clé - Aucun expert du consultant n'a la nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le programme de formation détaillé n'a pas été fourni par le consultant ; - La modalité de formation et la méthodologie n'ont pas été fournis par le consultant ; - Les formateurs demandés n'ont pas été identifiés par le consultant.						
02	AFRIK LONNYA	10,00	19,50	42,00	10,00	4,00	85,50	Techniquement conforme. Note supérieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le cabinet a une compréhension acceptable des termes de référence et a fait des propositions plus ou moins pertinentes d'amélioration des TDR. Cependant, la proposition portant la phase d'analyse préliminaire dénote une certaine non maîtrise de la mission attendue ; - Le cabinet a fait une description acceptable de son approche technique en proposant une méthodologie acceptable pour la réalisation de la mission ; - Le plan de travail et l'organisation proposés sont acceptables et permettent la réalisation de la mission. Cependant, l'accent est beaucoup plus mis sur les ressources humaines que sur l'organisation du travail. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert BONZI Z. Daniel n'a pas de projet similaire.						
03	GROUPEMENT A2SYS NIGER / A2SYS MALI / A2SYS BURKINA	10,00	23,00	32,25	10,00	0,00	75,25	Techniquement conforme. Note supérieure à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a fait preuve d'une bonne compréhension des TRD. Cependant, il n'a fait aucune proposition d'amélioration ; - Le groupement a fait une bonne description de l'approche technique et a proposé une bonne méthodologie de travail. Toutefois, des confusions demeurent au niveau de la méthodologie de la collecte de données ; - Le plan de travail et l'organisation proposés sont détaillés et intègrent les aspects et délais du processus. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Les liens d'accès au portefeuille de produits réalisés par l'expert Nabil Issa BARRO ne permettent d'y accéder. Le CV de l'expert n'est pas signé ; - L'expert OUEDRAOGO Saïdou n'a aucune expérience dans le développement de solution SIG et cartographique car n'ayant aucun projet similaire dans ce domaine ; - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le programme de formation détaillé n'a pas été fourni par le consultant ; - La modalité de formation et la méthodologie n'ont pas été fournis par le consultant ; - Les formateurs demandés n'ont pas été identifiés par le consultant.						
04	GROUPEMENT DORIANE IS / TRITUX	10,00	19,50	37,50	6,00	2,00	75,00	Techniquement conforme. Note égale à la note minimale de 75/100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le cabinet s'est contenté de reprendre le contenu des TDR mis à sa disposition. Il n'a fait aucune proposition d'amélioration ; - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert BENRHOUMA Mohamed n'a justifié d'aucun projet similaire en lien avec la mission demandée. En plus il n'a pas travaillé dans la sous-région ; - L'expert REZGUI Kamel n'a justifié d'aucun projet similaire réalisé ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé						

Résultats provisoires

		<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) des experts présentés par le consultant n'ont pas la nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le cabinet a proposé un planning de formation plus ou moins satisfaisant ; - Les formateurs ne sont pas identifiés. 						
05	YULCOM TECHNOLOGIES	10,00	25,50	39,00	8,00	1,00	83,50	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		<ul style="list-style-type: none"> - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le cabinet a fait preuve d'une bonne compréhension des termes de référence. Il a fait quelques propositions sur l'exécution de la mission. Mais certaines de ses propositions ne sont que des reprises du contenu des TDR ; - Le cabinet a fait une description détaillée de son approche technique en proposant une méthodologie acceptable pour la réalisation de la mission ; - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert Souleymane SIDIBE n'a qu'un (01) seul projet similaire au lieu de deux (02) projets similaires demandés ; - L'expert BONZI H. Ida ne justifie d'aucun projet similaire réalisé ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Un (01) des experts présentés par le consultant n'a pas la nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le cabinet n'a pas fourni de programme de formation ; - Les formateurs demandés n'ont pas été identifiés par le consultant. 						
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		AFRIK LONNYA YULCOM TECHNOLOGIES CLIN SARLU GROUPEMENT A2SYS NIGER / A2SYS MALI / A2SYS BURKINA GROUPEMENT DORIANE IS / TRITUX						

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Demande de prix N°2023-12/BUMIGEB/DG/PRM du 10/11/2023, relative à la fourniture et installation de bureaux préfabriqués au profit du BUMIGEB - Référence de l'avis de publication : N°3755 du jeudi 23 novembre 2023.
 Date de dépouillement : 28 novembre 2023 - Nombre de plis reçus : trois (03) - Date de délibération : 28 novembre 2023
 Financement : budget BUMIGEB, exercice 2023

N°	Nom des Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC /HT	Montants corrigés en FCFA TTC/HT	Rang	Observations
Lot unique : fourniture et installation de bureaux préfabriqués au profit du BUMIGEB					
Enveloppe financière (E) : 23 600 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 21 664 800 ; Moyenne pondéré (M) : 22 825 920 ; 0.85M : 19 402 032 ; 1.15M : 26 249 808					
1	EKOF-WP	18 360 000 HTVA	18 360 000 HT 21 664 800 TTC	1 ^{er}	Conforme
2	SOCOBAF	21 240 000 TTC	-	Non classé	Non conforme A l'Item 1 : - Le soumissionnaire n'a pas fait de précision sur le fait que le conteneur sera compartimenté ou ne sera pas compartimenté, en un bureau et salle d'attente ; -aussi, il n'a pas précisé la superficie de la plateforme sur laquelle sera posée le conteneur (40 m2 comme exigé dans le DPX) ; - Il n'a pas précisé le dosage du béton armé pour le dallage exigé par le DPX qui est de 350 kg/m ³ . A l'Item 2 : Le soumissionnaire n'a pas fait de précision sur le fait que le conteneur sera compartimenté ou ne sera pas compartimenté, en un bureau et salle d'attente ; -aussi, il n'a pas précisé la superficie de la plateforme sur laquelle sera posée le conteneur qui est de 40 m2 comme exigé dans le DPX ; - Il n'a pas précisé le dosage du béton armé pour le dallage exigé par le DPX qui est de 350 kg/m ³ . Pour tous les deux (02) item, le soumissionnaire ne s'est pas engagé sur la superficie des plateformes sur lesquelles seront posés les conteneurs d'une part, et d'autre part sur le dosage du béton armé pour dallage.

Résultats provisoires

3	SOCIETE SULSIN CORPORATION SARL	16 790 050 HT	-	Non classé	Non conforme : Item 1 : Le soumissionnaire a proposé dans le tableau de spécification technique 40 cm ³ pour le béton armé pour dallage à construire en lieu et place de 40 m2 demandé Item 2 : Le soumissionnaire a proposé dans le tableau de spécification technique 40 cm ³ pour le béton armé pour dallage à construire en lieu et place de 40 m2 demandé Pour tous les deux (02) items, discordance des superficies proposées dans les plans et dans les tableaux de spécifications techniques
Attributaire provisoire		EKOF-WP, pour un montant de dix-huit millions trois cent soixante mille (18 360 000) F CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours			

Demande de prix N°2023-13/BUMIGEB/DG/PRM du 13/11/2023, relative à l'acquisition de consommables de sondage et forage au profit du BUMIGEB - Référence de l'avis de publication : N°3755 du jeudi 23 novembre 2023.
 Date de dépouillement : 28 novembre 2023 - Nombre de plis reçus : cinq (05) - Date de délibération : 28 novembre 2023
 Financement : budget BUMIGEB, exercice 2023

N°	Nom des Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC /HT	Montants corrigés en FCFA TTC/HT	Rang	Observations
Lot unique : l'acquisition de consommables de sondage et forage au profit du BUMIGEB					
Enveloppe financière (E) : 59 000 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 51 312 300 ; Moyenne pondéré (M) : 55 924 920 ; 0.85M : 47 536 182 ; 1.15M : 64 313 658					
1	BLM CONTRACTOR SARL	54 280 000 TTC	54 280 000 TTC	3 ^{ème}	Conforme
2	ZIGARO INTERNATIONAL	50 799 000 TTC	50 799 000 TTC	2 ^{ème}	Conforme
3	BARACK BARAKA SARL	47 141 000 TTC	47 141 000 TTC	Non classé	Offre anormalement basse
4	COGEPRESS INTERNATIONAL SARL	40 925 000 HTVA 48 291 500 TTC	40 925 000 HTVA 48 291 500 TTC	1 ^{er}	Conforme
5	SOCOBAF	56 050 000 TTC	56 050 000 TTC	4 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire		COGEPRESS INTERNATIONAL SARL, pour un montant de quarante-huit millions deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cents (48 291 500) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours			

Demande de prix n°2023-14/BUMIGEB/DG/PRM du 13/11/2023, relative à l'acquisition des outils de foration au profit du BUMIGEB
 Référence de l'avis de publication : N°3755 du jeudi 23 novembre 2023 - Date de dépouillement : 28 novembre 2023
 Nombre de plis reçus : neuf (09) - Date de délibération : 28 novembre 2023
 Financement : budget BUMIGEB, exercice 2023

N°	Nom des Soumissionnaires	Montants lus en FCFA TTC /HT	Montants corrigés en FCFA TTC/HT	Rang	Observations
Lot unique : l'acquisition d'outils de foration au profit du BUMIGEB					
Enveloppe financière (E) : 30 514 800; Moyenne arithmétique (P) : 24 008 927; Moyenne pondéré (M) : 27 912451; 0.85M : 23 725 583; 1.15M : 32 099 318					
1	BLM CONTRACTOR SARL	27 258 000 TTC	27 258 000 TTC	5 ^{ème}	Conforme
2	ZIGARO INTERNATIONAL	25 960 000 TTC	25 960 000 TTC	4 ^{ème}	Conforme
3	BARACK BARAKA SARL	24 532 200 TTC	24 532 200 TTC	3 ^{ème}	Conforme
4	COGEPRESS INTERNATIONAL SARL	20 662 136 HTVA 24 381 320 TTC	20 662 136 HTVA 24 381 320 TTC	2 ^{ème}	Conforme
5	SOCOBAF	27 439 720 TTC	27 439 720 TTC	6 ^{ème}	Conforme
6	KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (K.G.S) SARL	19 800 000 HTVA	19 800 000 HTVA 23 364 000 TTC	Non classé	Offre anormalement basse
7	KOSGEO BURKINA SARL	23 760 000 HTVA	23 760 000 HTVA 28 036 800 TTC	7 ^{ème}	Conforme
8	URANUS TECHNOLOGY	9 322 500 HTVA 11 000 550 TTC	9 322 500 HTVA 11 000 550 TTC	Non classé	Offre anormalement basse
9	INOVA TRADING	20 430 300 HTVA 24 107 754 TTC	20 430 300 HTVA 24 107 754 TTC	1 ^{er}	Conforme
Attributaire provisoire		INOVA TRADING, pour un montant de vingt-quatre millions cent-sept mille sept cent cinquante-quatre (24 107 754) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours			



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE

Demande de prix N°2023-07/CTGD/M/PRM du 18/09/2023 relative aux travaux de construction de magasins dans la commune de Tanghin-Dassouri. Financement : budget communal, gestion 2023. Publication de l'avis : revue des marchés publics n°3728 du 17/10/2023. Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : 26/10/2023

Contrôle :

Lot 1 : travaux de construction d'un magasin au sein de la Mairie de Tanghin-Dassouri

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rabais ou remise accordé	Rang	Observations Minimum : 0,85M= 15 098 653 TTC Maximum= 1,15M= 20 427 589 TTC Montant de l'enveloppe financière : 19 050 000
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
CHIC DECOR	14 990 175	17 688 407	-	-	néant	5 ^{ème}	Conforme
AXELLE FASO	12 813 200	15 119 647			néant	1 ^{er}	Conforme
WENDTOUIN	14 842 390	17 514 020			néant	Non classé	Non conforme : -Personnel confus et non affecté (absence de liste d'affectation par lot) empêchant une analyse distincte des lots ; *CV non sincères des 2 conducteurs de travaux : Les conducteurs des travaux proposés au lot 1 et 3 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (2 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour tous les chefs de chantier proposés. * les diplômes des électriciens non probants. -Matériel confus et non affecté par lot empêchant une analyse distincte des lots : *Matériel insuffisant pour les 2 lots (fourni : 1/2 bétonnière ; 1/2 vibreurs ; 1/2 lots de matériel)
ECNF	12 916 590				néant	2 ^{ème}	Conforme
WENDYALGDA	13 302 305		-		néant	3 ^{ème}	Conforme
SORIF SARL		16 204 020			néant	4 ^{ème}	Conforme
ETAF	14 309 980	16 885 776			néant	Non classé	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non sincère (lot1): *Les conducteurs des travaux proposés au lot3 et au lot1 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (2 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour les chefs de chantier proposés au lot1 et lot3 -Non-respect du model de garantie de soumission : *délai de validité non renseigné (copie collée des informations sans précision) *ASF non fourni
CY IMMO		15 046 086			néant	Non classé	Conforme -Offre anormalement basse
SOGECOTRAP SARL	13 855 770				néant	Non classé	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non sincère (lot1) ; *Les conducteurs des travaux proposés aux lots 1 ; 2 et 3 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (3 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour tous les chefs de chantier proposés. *Absence de justification (attestation ou certificat de travail) du lien du personnel avec les autres entreprises citées et dont les projets ont été évoqués (WOMBO BTP et SOTOMAF SARL) *Carte grise du camion benne non probante (attestation de mise à disposition non reconnue par le propriétaire cité)
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	« AXELLE FASO » pour un montant de douze millions huit cent treize mille deux cent soixante (12 813 260) francs CFA HTVA et de quinze millions cent dix-neuf mille six cent quarante-sept (15 119 647) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Résultats provisoires

Lot 2 : travaux de construction d'un magasin au sein du service de l'action sociale de la commune de Tanghin-Dassouri							
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rabais ou remise accordé	Rang	OBSERVATIONS Minimum : 0,85M= 15 075 735 TTC Maximum=1,15M= 20 396 582 TTC Montant de l'enveloppe financière : 19 050 000
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
CHIC DECOR	15 265 175	18 012 907	14 640 800	17 276 144	néant	3 ^{ème}	Conforme -Discordance de montant à l'item 0.2 : montant en lettre 625 FCFA et en chiffre 6250 00 FCFA. Variation -4.09%
EAG COM	13 976 345		-		néant	Non classé	Non Conforme : *l'agrément fourni ne couvre pas la région du centre *carte grise du camion benne illisible ; *lot de matériel de chantier non fourni (absence de pièces justificatives de la disponibilité) *planning d'exécution et d'approvisionnement non fourni ; * lettre de soumission non conforme : non-respect du model demandé (confère les points D ; E ; F ; G ; H ; I) *Pièces administratives non fournies suivant lettre de complément (ASF ; CNSS ; AJT ; DRTSS ; AIRC)
BPS	15 319 395		-		néant	Non classé	Non conforme : *Personnel confus et non affecté (absence de liste d'affectation par lot) ; *diplôme de CAP menuiserie fourni pour le maçon ZONGO W Timothée au lieu de CAP maçonnerie construction (pas de précision sur le lot affecté) *les diplômes de Zoungrana L Hermann W et OUEDRAOGO Raogo 1 ^{er} jumeau ne sont pas probant * matériel confus et non affectés (absence de liste d'affectation de matériel par lot) * insuffisance de matériels pour les deux lots : 1/2 bennes fournies pour les deux lots sans distinction *Pièces administratives non fournies suivant lettre de complément (CNSS ; AJT ; DRTSS ; AIRC ; CNF)
ASTECH	20 610 672	24 320 593			néant	Non classé	Non conforme : *Le conducteur des travaux n'a aucun projet similaire au même poste dans les 3 dernières années * Carte grise du camion benne du matériel non légalisée *planning d'exécution et d'approvisionnement non fourni *CNSS non fournie suivant lettre de complément -Offre hors enveloppe
ECNF	12 916 590				néant	Non classé	Conforme -Offre anormalement basse
SORIF SARL		16 204 020			néant	2 ^{ème}	Conforme
CY IMMO		15 047 266		15 046 086	néant	Non classé	Non Conforme : -Discordance de montant de l'item 6.8 : en lettre 135 000 CFA et chiffre 136 000 FCFA. -Cv du conducteur de travaux non sincère : *incohérence entre date de naissance sur le diplôme (15/09/1982) et le CV (22/03/1980) * les diplômes du chef de chantier (OUEDRAOGO G Justin) et de l'électricien (KOALA Arouna) sont non conformes
OA SACMA BF	12 653 225				néant	Non classé	Conforme - Offre anormalement basse
SOGECOTRAP SARL	13 683 670				néant	Non classé	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non sincère : *Les conducteurs des travaux proposés aux lots 1 ; 2 et 3 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (3 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour tous les chefs de chantier proposés. -Absence de justification (attestation ou certificat de travail) du lien du personnel avec les autres entreprises citées et dont les projets ont été évoqués (WOMBO BTP et SOTOMAF SARL)
SART BTP	13 304 610		-		néant	1 ^{er}	Conforme : *(Attributaire provisoire du lot 3) - Personnel insuffisant (1/2) - Matériel insuffisant (1/2)
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	« SORIF SARL » pour un montant de treize millions sept cent trente-deux mille deux cent vingt (13 732 220) francs CFA HTVA et de seize millions deux cent quatre mille vingt (16 204 020) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

Résultats provisoires

Lot 3 : travaux de construction d'un deuxième magasin au sein de la Mairie de Tanghin-Dassouri Contrôle							
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rabais ou remise accordé	Rang	OBSERVATIONS Minimum : 0,85M= 15 933 454 TTC Maximum=1,15M= 21 557 026 TTC Montant de l'enveloppe financière : 20 000 000
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
CHIC DECOR	15 490 175	18 278 407	-	-	néant	2 ^{ème}	Conforme
AXELLE FASO	13 303 260	15 697 847			néant	Non classé	Conforme -Offre anormalement basse
BPS	15 319 395				néant	Non classé	Non conforme : *Personnel confus et non affecté (absence de liste d'affectation par lot) ; *diplôme de CAP menuiserie fourni pour le maçon ZONGO W Timothée au lieu de CAP maçonnerie construction (pas de précision sur le lot affecté) *diplômes CAP électromécanique fourni pour les électriciens au lieu de CAP électricité bâtiment ou générale. *les diplômes de Zoungrana L Hermann W et OUEDRAOGO Raogo 1 ^{er} jumeau ne sont pas probants * matériel confus et non affectés (absence de liste d'affectation de matériel par lot) * insuffisance de matériels pour les deux lots : 1/2 bennes fournies pour les deux lots sans distinction *Pièces administratives non fournies suivant lettre de complément (CNSS ; AJT ; DRTSS ; AIRC ; CNF)
WENDTOUIN	14 758 800	17 415 384			néant	Non classé	Non conforme : Personnel confus et non affecté (absence de liste d'affectation par lot) empêchant une analyse distincte des lots ; *CV non sincères des 2 conducteurs de travaux : Les conducteurs des travaux proposés au lot 1 et 3 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (2 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour tous les chefs de chantier proposés. * les diplômes des électriciens non probants. -Matériel confus et non affecté par lot empêchant une analyse distincte des lots : *Matériel insuffisant pour les 2 lots (fourni : 1/2 bétonnière ; 1/2 vibreurs ; 1/2 lots de matériel)
ECBL	13 201 885				néant	Non classé	Non conforme : -Discordance entre les montants de la soumission (en lettre 13 201 885 FCFA) et du devis (13 201 835 FCFA) sans aucune correction du devis. Absence d'agrément technique (Absence du nom de l'entreprise ou son représentant sur l'agrément fourni)
ETAF	14 309 980	16 885 776			néant	Non classé	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non sincère (lot3): *Les conducteurs des travaux proposés au lot3 et au lot1 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (2 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour les chefs de chantier proposés au lot1 et lot3 -Non-respect du model de garantie de soumission : *délai de validité non renseigné (copie collée des informations sans précision) *ASF non fournie
CY IMMO		16 009 190		-	néant	Non classé	Non conforme : -Diplôme du conducteur des travaux (KOANDA Abdoulaye Judicaël) non probant -les diplômes du maçon (OUEDRAOGO Mamadou) et de l'électricien (KABRE Issa) sont non conformes
SOGECOTRAP SARL	14 317 890		-		néant	Non classé	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non sincère (lot3) : *Les conducteurs des travaux proposés aux lots 1 ; 2 et 3 prétendent avoir réalisé les mêmes projets, à la même période dans la même structure en tant que conducteurs de travaux (3 conducteurs de travaux pour un même marché ?) * idem pour tous les chefs de chantier proposés. -Absence de justification (attestation ou certificat de travail) du lien du personnel avec les autres entreprises citées et dont les projets ont été évoqués (BECO BTP SARL et GROUPE ZENIT)
SART BTP	14 078 850				néant	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	« SART BTP » pour un montant de quatorze millions soixante-dix-huit mille huit cent cinquante (14 078 850) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N° 2023-02/MSHP/SG/CHR-G/DG/PRM du 17/11/2023 pour la constitution de répertoire de fournisseurs et de prestataires au titre de l'année 2024 au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua - Date de dépouillement : 05 décembre 2023 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 3754 du mercredi 22 novembre 2023, page 50

I. FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

I.1 Achat de médicaments essentiels génériques spécifiques pour l'approvisionnement du dépôt pharmaceutique

Nombre de soumissionnaires : 03

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Non retenu pour absence de l'autorisation d'ouverture ou d'exploitation de l'établissement pharmaceutique
2	UNIVERS BIO-PHARMA	25 40 81 88 70 01 85 09	00063917 A	Retenu
3	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Non retenu pour absence de l'autorisation d'ouverture ou d'exploitation de l'établissement pharmaceutique

I.2 Acquisition de consommables de scanner (Agrément technique de catégorie A1 dans le domaine des consommables de l'imagerie médicale) Nombre de soumissionnaires : 10

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	MERVEILLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	70 93 98 86 76 14 79 25	00170170 R	Retenu
2	NOUR EQUIPEMENTS SARL	25 41 40 06 70 31 48 69	00099540 F	Retenu
3	GUY TECHS ENERGIES (GTE)	78 85 38 54 71 20 10 38	00163480 F	Retenu
4	ARCOA	25 36 88 39 70 22 78 20	00002111 K	Retenu
5	JABAMIAH BIOMEDICAL	25 37 80 41 76 09 44 19	00143512 W	Retenu
6	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
7	UNIVERS BIO-PHARMA	25 40 81 88 70 01 85 09	00063917 A	Retenu
8	SYMMCG MEDICAL SARL	25 36 15 23 70 26 34 96	00068352 F	Retenu
9	BOSLOG EXPERT INTERNATIONAL SARL	76 47 52 58 70 25 79 25	00104278 F	Retenu
10	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu

I.3 Achat de fournitures et produits dentaires (agrément technique de catégorie A2 du fournisseur dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoires

Nombre de soumissionnaires : 12

N°	CANDIDATS	Contacts	N° IFU	OBSERVATIONS
1	MERVEILLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	70 93 98 86 76 14 79 25	00170170 R	Retenu
2	NOUR EQUIPEMENTS SARL	25 41 40 06/ 70 31 48 69	00099540 F	Retenu
3	GUY TECHS ENERGIES (GTE)	78 85 38 54 71 20 10 38	00163480 F	Retenu
4	NO-HA DISTRIBUTION	64 96 88 88 78 38 25 03	00101968 V	Retenu
5	ARCOA	25 36 88 39 70 22 78 20	00002111 K	Retenu
6	JABAMIAH BIOMEDICAL	25 37 80 41 76 09 44 19	00143512 W	Retenu
7	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
8	UNIVERS BIO-MEDICAL	25 48 36 16/17 72 02 30 30	00003300 S	Retenu
9	SYMMCG MEDICAL SARL	25 36 15 23 70 26 34 96	00068352 F	Retenu
10	BOSLOG EXPERT INTERNATIONAL SARL	76 47 52 58 70 25 79 25	00104278 F	Retenu
11	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
12	APEWE SARL	72 37 47 74 76 91 91 79	00091221 T	Retenu

Résultats provisoires

I.4 Achat de casques, de champs complets et alèzes stériles (agrément technique de catégorie A2 du fournisseur dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoires)

Nombre de soumissionnaires : 14

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	70 93 98 86 76 14 79 25	00170170 R	Retenu
2	NOUR EQUIPEMENTS SARL	25 41 40 06 70 31 48 69	00099540 F	Retenu
4	GUY TECHS ENERGIES (GTE)	78 85 38 54 71 20 10 38	00163480 F	Retenu
5	NO-HA DISTRIBUTION	64 96 88 88 78 38 25 03	00101968 V	Retenu
6	ARCOA	25 36 88 39 70 22 78 20	00002111 K	Retenu
7	JABAMIAH BIOMEDICAL	25 37 80 41 76 09 44 19	00143512 W	Retenu
8	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
9	UNIVERS BIO-MEDICAL	25 48 36 16/17 72 02 30 30	00003300 S	Retenu
10	UNIVERS BIO-PHARMA	25 40 81 88 70 01 85 09	00063917 A	Retenu
11	SYMMCG MEDICAL SARL	25 36 15 23 70 26 34 96	00068352 F	Retenu
12	BOSLOG EXPERT INTERNATIONAL SARL	76 47 52 58 70 25 79 25	00104278 F	Retenu
13	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
14	APEWE SARL	72 37 47 74 76 91 91 79	00091221 T	Retenu

I.5 Achat de consommables médicaux Spécifiques (dont l'ammonium quarternaire) (agrément technique de catégorie A2 du fournisseur dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoires)

Nombre de soumissionnaires : 11

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	MERVELLE DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	70 93 98 86 76 14 79 25	00170170 R	Retenu
2	GUY TECHS ENERGIES (GTE)	78 85 38 54 71 20 10 38	00163480 F	Retenu
3	NO-HA DISTRIBUTION	64 96 88 88 78 38 25 03	00101968 V	Retenu
4	ARCOA	25 36 88 39 70 22 78 20	00002111 K	Retenu
5	JABAMIAH BIOMEDICAL	25 37 80 41 76 09 44 19	00143512 W	Retenu
6	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
7	UNIVERS BIO-MEDICAL	25 48 36 16/ 1772 02 30 30	00003300 S	Retenu
8	SYMMCG MEDICAL SARL	25 36 15 23 70 26 34 96	00068352 F	Retenu
9	BOSLOG EXPERT INTERNATIONAL SARL	76 47 52 58 70 25 79 25	00104278 F	Retenu
10	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
11	APEWE SARL	72 37 47 74 76 91 91 79	00091221 T	Retenu

I.6 Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage

Nombre de soumissionnaires : 27

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	ELKANA AZET	78 58 15 86 73 15 07 89	00145529 N	Retenu
2	LYNOVE SARL	79 51 39 03	00137936 J	Retenu
3	SERVICE BURKINABE DE COMMERCE ET DE PRESTATIONS (S.B.C.P)	70 64 49 49	00147710 U	Retenu
4	WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL (W.S.I)	20 95 46 05 70 27 32 36	00038646 P	Retenu
5	INTERNATIONAL SERVICE ET COMMERCE (ISC) SARL	70 24 65 00/ 76 07 30 35	00138417 T	Retenu

Résultats provisoires

6	BURKINA KOOM & SERVICE (BKS)	25 47 86 79 70 62 07 03	00021734 Z	Retenu
7	ENTREPRISE COMMERCE ZODOO	70 25 85 82 78 00 20 38	00063061 K	Retenu
8	K2D INTERNATIONAL	70 65 07 66 78 69 08 83	00116793 Z	Retenu
9	ETABLISSEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS	78 39 75 58 76 67 54 48	00037568 V	Retenu
10	UNIVERS DISTRIBUTION	76 10 37 36 70 59 75 73	00100991 C	Retenu
11	KANED-BEEM SERVICE	76 24 79 46 71 52 25 00	00208203 Y	Retenu
12	IBROSS SERVICES	70 69 55 17 76 37 99 27	00139640 Y	Retenu
13	KGM MULTI SERVICES	78 97 77 44 70 22 75 73	00117645 A	Retenu
14	SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	70 70 60 40 76 76 08 00	00062687 D	Retenu
15	BOULGOU PRESTATIONS SARL	77 07 14 16 70 73 71 76	00071126 G	Retenu
16	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	70 73 71 76	00157139 T	Retenu
17	DEVIMCO	70 70 60 40	00012087 D	Retenu
18	TALAH BUROTEK	73 50 05 98 70 70 35 39	00206320 G	Retenu
19	EMMA FAUSTINE EQUIPEMENTS ET SERVICES	70 80 21 30	00134638 F	Retenu
20	KGR SOLUTION INFORMATIQUE	67 15 15 15	00196086 S	Retenu
21	PONI-ACTION (PA)	72 16 19 66 74 88 88 36	00067562 S	Retenu
22	BOSKA INTERNATIONAL SARL	25 47 09 80 70 25 79 25	00104292 G	Retenu
23	MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, TELECOM BIO-MEDICAUX (MSIBTB) SARL	66 91 69 70 72 81 13 25	00148307 T	Retenu
24	NO-HA DISTRIBUTION	64 96 88 88 78 38 25 03	00101968 V	Retenu
25	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
26	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
27	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu

I.7 Acquisition de fournitures de plomberie

Nombre de soumissionnaires : 24

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	ELKANA AZET	78 58 15 86 73 15 07 89	00145529 N	Retenu
2	LYNOVE SARL	79 51 39 03	00137936 J	Retenu
3	COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES (CECI)	70 47 73 55 76 19 82 78	00153766 S	Retenu
4	SERVICE BURKINABE DE COMMERCE ET DE PRESTATIONS (S.B.C.P)	70 64 49 49	00147710 U	Retenu
5	WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL (W.S.I)	20 95 46 05 70 27 32 36	00038646 P	Retenu
6	INTERNATIONAL SERVICE ET COMMERCE (ISC) SARL	70 24 65 00 76 07 30 35	00138417 T	Retenu
7	BURKINA KOOM & SERVICE (BKS)	25 47 86 79 70 62 07 03	00021734 Z	Retenu
8	ENTREPRISE COMMERCE ZODOO	70 25 85 82 78 00 20 38	00063061 K	Retenu
9	K2D INTERNATIONAL	70 65 07 66 78 69 08 83	00116793 Z	Retenu
10	ETABLISSEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS	78 39 75 58 76 67 54 48	00037568 V	Retenu
11	UNIVERS DISTRIBUTION	76 10 37 36 70 59 75 73	00100991 C	Retenu
12	KANED-BEEM SERVICE	76 24 79 46 71 52 25 00	00208203 Y	Retenu

Résultats provisoires

13	IBROSS SERVICES	70 69 55 17 76 37 99 27	00139640 Y	Retenu
14	SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	70 70 60 40 76 76 08 00	00062687 D	Retenu
15	BOULGOU PRESTATIONS SARL	77 07 14 16 70 73 71 76	00071126 G	Retenu
16	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	70 73 71 76	00157139 T	Retenu
17	DEVIMCO	70 70 60 40	00012087 D	Retenu
18	TALAH BUROTEK	73 50 05 98 70 70 35 39	00206320 G	Retenu
19	EMMA FAUSTINE EQUIPEMENTS ET SERVICES	70 80 21 30	00134638 F	Retenu
20	KGR SOLUTION INFORMATIQUE	67 15 15 15	00196086 S	Retenu
21	BOSKA INTERNATIONAL SARL	25 47 09 80 70 25 79 25	00104292 G	Retenu
22	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
23	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
24	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu

I.8 Acquisition de fournitures de bureau

Nombre de soumissionnaires : 29

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	ELKANA AZET	78 58 15 86 73 15 07 89	00145529 N	Retenu
2	LYNOVE SARL	79 51 39 03	00137936 J	Retenu
3	SERVICE BURKINABE DE COMMERCE ET DE PRESTATIONS (S.B.C.P)	70 64 49 49	00147710 U	Retenu
4	WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL (W.S.I)	20 95 46 05 70 27 32 36	00038646 P	Retenu
5	INTERNATIONAL SERVICE ET COMMERCE (ISC) SARL	70 24 65 00 76 07 30 35	00138417 T	Retenu
6	BURKINA KOOM & SERVICE (BKS)	25 47 86 79 70 62 07 03	00021734 Z	Retenu
7	ENTREPRISE COMMERCE ZOODO	70 25 85 82 78 00 20 38	00063061 K	Retenu
8	K2D INTERNATIONAL	70 65 07 66 78 69 08 83	00116793 Z	Retenu
9	ETABLISSEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS	78 39 75 58 76 67 54 48	00037568 V	Retenu
10	UNIVERS DISTRIBUTION	76 10 37 36 70 59 75 73	00100991 C	Retenu
11	KANED-BEEM SERVICE	76 24 79 46 71 52 25 00	00208203 Y	Retenu
12	KANED-BEEM SERVICE	76 24 79 46 71 52 25 00	00208203 Y	Retenu
13	IBROSS SERVICES	70 69 55 17 76 37 99 27	00139640 Y	Retenu
14	ENTREPRISE GENERAL EUDES SERVICES (EGES)	70 30 51 43 74 55 00 54	00072298 V	Retenu
15	KGM MULTI SERVICES	78 97 77 44 70 22 75 73	00117645 A	Retenu
16	SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	70 70 60 40 76 76 08 00	00062687 D	Retenu
17	BOULGOU PRESTATIONS SARL	77 07 14 16 70 73 71 76	00071126 G	Retenu
18	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	70 73 71 76	00157139 T	Retenu
19	DEVIMCO	70 70 60 40	00012087 D	Retenu
20	TALAH BUROTEK	73 50 05 98 70 70 35 39	00206320 G	Retenu
21	EMMA FAUSTINE EQUIPEMENTS ET SERVICES	70 80 21 30	00134638 F	Retenu
22	KGR SOLUTION INFORMATIQUE	67 15 15 15	00196086 S	Retenu
23	PONI-ACTION (PA)	72 16 19 66 74 88 88 36	00067562 S	Retenu
24	BOSKA INTERNATIONAL SARL	25 47 09 80 70 25 79 25	00104292 G	Retenu

Résultats provisoires

25	MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, TELECOM BIO-MEDICAUX (MSIBTB) SARL	66 91 69 70 72 81 13 25	00148307 T	Retenu
26	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
27	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
28	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu
29	ABDRA SERVICES	63 20 32 28 52 45 67 67	00117922 E	Retenu

II. PRESTATIONS DE SERVICES

II.1 Vidange des fosses septiques

Nombre de soumissionnaires : 07

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	ZONGO TELECOM MULTI SERVICES	70 22 31 89	00037718 C	Retenu
2	ETABLISSEMENT SANKARA ET FRERES	78 81 51 99 70 05 18 18	00091733 V	Retenu
3	ETABLISSEMENT RABO ET FRERES	70 05 19 19	00079310 P	Retenu
4	K2D INTERNATIONAL	70 65 07 66 78 69 08 83	00116793 Z	Retenu
5	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
6	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
7	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu

II.2 Maintenance des climatiseurs et de la chambre froide de la morgue

Nombre de soumissionnaires : 08

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	LYNOVE SARL	79 51 39 03	00137936 J	Retenu
2	COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES (CECI)	70 47 73 55 76 19 82 78	00153766 S	Retenu
3	S.O.M MULTI SERVICE	70 12 73 84 76 81 20 85	00115599 E	Retenu
4	BOSKA INTERNATIONAL SARL	25 47 09 80 70 25 79 25	00104292 G	Retenu
5	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
6	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
7	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu
8	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu

II.3 Entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre roues

Nombre de soumissionnaires : 07

N°	CANDIDATS	CONTACTS	Observations	OBSERVATIONS
1	MANELLE SERVICE	78 82 16 15 70 27 72 27	00028756 P	Retenu
2	ENTREPRISE GENERAL EUDES SERVICES (EGES)	70 30 51 43 74 55 00 54	00072298 V	Retenu
3	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
4	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
5	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu
6	PONI-ACTION (PA)	72 16 19 66 74 88 88 36	00067562 S	Retenu
7	ABDRA SERVICES	63 20 32 28 52 45 67 67	00117922 E	Retenu

II.4 Restauration du personnel du CHR de Gaoua pour la mise en œuvre de certaines activités

Nombre de soumissionnaires : 06

N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	LYNOVE SARL	79 51 39 03	00137936 J	Retenu
2	AFIMED SERVICE	70 54 67 47	00188545 L	Retenu

Résultats provisoires

3	RAMA DEMS SERVICES	72 08 11 50 54 69 51 61	00121708 W	Retenu
4	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG) SARL	73 37 37 37 78 80 97 81	00092902 J	Retenu
5	FAOUZIATOU GLOBAL SERVICE	75 26 36 28 73 38 38 38	00180959 K	Retenu
6	ESAF INFORMATIQUE	25 45 33 56 70 93 08 95	00063049 P	Retenu
II.5 Entretien et maintenance du réseau informatique (Agrément technique en matière informatique) Nombre de soumissionnaires : 02				
N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES (CECI)	70 47 73 55 76 19 82 78	00153766 S	Non retenu pour absence d'agrément technique en matière informatique
2	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
II.6 Ajout de nouveaux modules et entretien et maintenance annuel du système intégré de gestion et suivi des patients (SIGSP) (Agrément technique en matière informatique) Nombre de soumissionnaires : 06				
N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	70 70 60 40 76 76 08 00	00062687 D	Retenu
2	BOULGOU PRESTATIONS SARL	77 07 14 16 70 73 71 76	00071126 G	Retenu
3	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	70 73 71 76	00157139 T	Retenu
4	DEVIMCO	70 70 60 40	00012087 D	Retenu
5	TALAH BUROTEK	73 50 05 98 70 70 35 39	00206320 G	Retenu
6	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
III. PRESTATIONS INTELLECTUELLES				
III.1 Acquisition d'un logiciel de gestion budgétaire et comptable et formation des agents sur son utilisation (être un bureau d'étude) Nombre de soumissionnaires : 05				
N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	25 66 10 62 70 77 41 82	00075035 V	Retenu
2	SOFT & HARD TECHNOLOGY	70 85 74 45 79 97 91 00	00127108 G	Retenu
3	BURKINA TELECOM SERVICES	78 23 34 80 55 69 47 96	00072894 Y	Retenu
4	TECHNOLOGY MARKET SARL	70 85 74 45 79 97 91 00	00198338 V	Retenu
5	ELITE CONSEIL ET EXPERTISE COMPTABLE (2EC)	25 30 01 73 73 39 06 39	00100413 K	Retenu
III.2 Etude technique pour la réalisation d'un bâtiment et accessoires pour une unité de dialyse (être un consultant individuel) Nombre de soumissionnaires : 07				
N°	CANDIDATS	CONTACTS	N° IFU	OBSERVATIONS
1	NANA BOBELEOUINDE	70 47 78 18 / 79 41 89 33	00092682 W	Retenu
2	KAMBOU Sansan Césaire	70 30 53 05 / 76 63 46 46	00089082 T	Retenu
3	DIABRI Amed Fechal	71 78 90 89 / 64 20 49 36	00195547 E	Retenu
4	AFRIK STUDIO ET PARTNERS	71 93 90 17	00097458 Y	Non retenu car n'étant pas un consultant individuel)
5	PERFECT ASSISTANCE CONSEILS	70 63 09 60 / 76 10 94 16	00162540 Z	Non retenu car n'étant pas un consultant individuel)
6	CABINET OBARRY ARCHITECTURE & URBANISME	66 14 42 61	00155747 L	Non retenu car n'étant pas un consultant individuel)
7	THIOMBIANO Soumaila Evariste	78 26 20 67 / 72 89 84 69	00081347 F	Retenu
8	COMPAORE Abdoul Kader	70 49 33 95/76 28 95 57	00167574 F	Retenu
9	KABORE Managdalawindé Oscar	70785476/66335442	00134666 E	Retenu
10	TIENTORE Ismael	71157680/64989819	00088793 M	Retenu



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 25 à 29

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 30 à 40

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABÈ DE L'EXTÉRIEUR

Gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE)

Avis de demande de prix
N°2023-006/MAECRBE/SG/DMP du 14 /11/2023
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7012 Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet le gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : Gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.

Le budget prévisionnel est de trente-six millions (36 000 000) FCFA TTC.

2- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 ou 224, 03 BP 7038 Ouagadougou 03 téléphone 25 32 47 32 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la

5- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent vingt mille (720 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Bureau DMP/MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7038 Ouagadougou 03 avant le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés

Moïse OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
es lettres et de la Communication

Impression de documents d'alphabétisation

**Avis de demande de prix
n°2023/003/FONAENF/DG du 12/12/2023
Financement : Budget FONAENF 2024**

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'action 2024, le Directeur général du Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) lance une demande de prix pour l'impression de documents d'alphabétisation des centres AFID, CBN2j, FCB et CFE en dagara au profit des apprenants et des encadreurs pédagogiques des centres d'alphabétisation au titre de la campagne 2023-2024.

- 1• Le financement est assuré par le budget du FONAENF gestion 2024 et le délai d'exécution est de quatorze (14) jours ;
- 2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales évoluant dans les domaines de l'impression de documents didactiques en langue nationale pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de FONAENF de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Cette impression est composée d'un (01) lot unique et concerne les centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle de toutes les régions où dans les régions où ces documents doivent être utilisés. Le montant prévisionnel est de cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA .

- 3• Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : quatorze (14) jours.
- 4• Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Générale du FONAENF, sise à Ouaga 2000 de Ouagadougou, 11 BP 380 OUAGADOUGOU Tél. : 25 41 77 90 E-mail : fonaenf@fonaenf.net.
- 5• Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus indiqué moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F.CFA auprès de la Direction Générale du FONAENF Ouagadougou (voir adresse ci-dessus).

- 6 • Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale du FONAENF, sise à Ouaga 2000 de Ouagadougou, 11 BP 380 OUAGADOUGOU Tél. : 25 41 77 90 E-mail : fonaenf@fonaenf.net , au plus tard, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 30 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le FONAENF ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

- 7 • Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Dr Yombo Paul DIABOUGA
Officier de l'Ordre National

Entretien et le nettoyage des bâtiments au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

Avis de demande de prix N°1309
N°2023-1309/MID/SG/DMP/SMF-PC
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2024, du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet demande de prix pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments au profit du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 :

- Bâtiments du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (BUILDING LAMIZANA)
- Bâtiments abritant l'Inspection Technique des Services (ITS) ;

Lot 2 : • Bâtiments abritant la Direction Générale des Pistes Rurales (DGPR), le Secrétariat Permanent des Travaux Routiers à Haute Intensité de Main d'Œuvre (SP-THRIMO) et la DRID-CENTRE, sises à la zone industrielle de KOSSODO

- Bâtiments abritant la Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR), la Direction Générale de la Normalisation et des Etudes Techniques (DGNET), la Direction Générale de l'Entretien Routier (DGER), et la DRH sise à la Zone Industrielle de Gounghin.

Les Candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots et devront présenter des offres séparées.

3. Le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél.: 51 29 15 49 ou 25 32 42 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chaque lot à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix du Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 1 et de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 avant le **27 décembre 2023 à 09 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel :

Lot 1 : Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC

Lot 2 : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre de Mérite

Gardiennage des locaux du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

**Avis de demande de prix N°1310
N°2023-1310/MID/SG/DMP/SMF-PC
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2023, du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet demande de prix pour le gardiennage des locaux du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix pour le gardiennage des locaux du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement se décompose en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : • Bâtiments du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (BUILDING LAMIZANA)

• Bâtiments abritant l'Inspection Technique des Services (ITS) ;

Lot 2 : • Bâtiments abritant la Direction Générale des Pistes Rurales (DGPR), le Secrétariat Permanent des Travaux Routiers à Haute Intensité de Main d'Œuvre (SP-THRIMO) et la DRID-CENTRE, sises à la zone industrielle de KOSSODO

• Bâtiments abritant la Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR), la Direction Générale de la Normalisation et des Etudes Techniques (DGNET), la Direction Générale de l'Entretien Routier (DGER), et la DRH sise à la Zone Industrielle de Gounghin.

3. Le délai d'exécution de chaque ordre de commande est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél.: 51 29 15 49.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA par lot à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix du Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 1 et de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 avant le **27 décembre 2023 à 09 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite ce même jour 27 décembre 2023 à 09 heures 30 minutes.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel :

Lot 1 : Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC

Lot 2 : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Prestations de services de restauration (cantine scolaire en internant) au profit de l'Institut d'Education et de Formation Professionnelle (INEFPRO) (04 lots).

Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré
N°2023-001/MSAHRNGF/SG/INEFPRO/DG/PRM DU 12/12/2023
Financement : Budget de l'INEFPRO, exercice 2023

- 1• Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'INEFPRO.
- 2• L'INEFPRO dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les prestations de services de restauration (cantine scolaire en internant), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3• L'INEFPRO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services comme définie dans les Données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré.
- 4• La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert Accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés de l'INEFPRO et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction générale de l'INEFPRO située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY, ouvert pendant les heures de service public du lundi au vendredi.
- 6• Les exigences en matière de qualifications sont des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s). Ils sont précisés en détail dans le DPAOOA.
 - Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1 ; 2 et 3 et Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 4. Les paiements seront effectués au service de comptabilité de la direction générale de l'INEFPRO située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 7• Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Secrétariat de la Direction générale de l'INEFPRO située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 - Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - Lot1 : Deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA ;
 - Lot2 : Un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) francs CFA ;
 - Lot3 : Deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) francs CFA ;
 - Lot4 : Six cent mille (600 000) francs CFA ;
 - Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAOOA.
- 8• Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction générale de l'INEFPRO située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY.
NB. : Les montants prévisionnels des marchés sont les suivants :
 - Lot1 : Soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA ;
 - Lot2 : Soixante-cinq millions (65 000 000) de francs CFA ;
 - Lot3 : Soixante-quatorze millions (75 000 000) de francs CFA ;
 - Lot4 : Vingt millions (20 000 000) de francs CFA

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Marcel BOUGMA

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit du fonds d'assistance judiciaire

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2023-02MJDHRI/FAJ/DG/ PRM du 04 décembre 2023**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) exercice 2024, le Fonds d'Assistance Judiciaire (FAJ) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret N° 2023-0273/PRESTRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n° 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires que le FAJ pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines suivants :

Prestation de services

- entretien et nettoyage des bâtiments ;
- gardiennage des locaux (autorisation exigée).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation au profit du FAJ ; « domaine à préciser ». Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- l'identité de la personne pouvant engager l'entreprise et sa fonction ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- une copie de l'agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

5- Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès du FAJ sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis à 01 BP 526 Ouagadougou 01 Tél : +226 25 33 02 33 /71 73 23 62/78 06 73 82 E-mail : faj.burkina@gmail.com Site web : www.faj.bf Ouagadougou, Avenue Raoul Follereau, secteur 22.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit du FAJ » ; « domaine à préciser » à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00 minute**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaines en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

Réserve.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Louis Anicet BAKOUAN

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT (SND), EXERCICE 2024.

Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-001/PM/SG/SND/DG/PRM du 18/12/2023

1• Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2024, le Service National pour le Développement (SND) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2• L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs/consultants que le SND pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations pour la réalisation de travaux, de fourniture de biens et services et pour la réalisation de services et de prestations intellectuelles.

3• Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

01	: fourniture de consommables informatiques ;
02	: fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
03	: fourniture d'imprimés administratifs ;
04	: fourniture de cartes prépayées téléphoniques ;
05	: fourniture de bureau ;
06	: fourniture de pause-café et pause déjeuner ;
07	: fourniture et montage de pneus ;
08	: acquisition et installation de climatiseurs ;
09	: acquisition de matériels de cuisine
10	: acquisition de petits matériels et outillages divers ;
11	: acquisition de matériels de bureau ;
12	: acquisition de mobiliers de bureau ;
13	: acquisition de matériels informatiques et péri informatiques ;
14	: acquisition d'engins à deux (02) roues ;
15	: acquisition de matériels et équipements de sport (maillot, ballon, filets....) ;
16	: acquisition de matériels et supports de visibilité (agenda, calendrier, dépliants...);
17	: acquisition et installation de lampadaires électriques et solaires ;
18	: acquisition de matériel de couchage ;
19	: confection de manuels d'instruction civique et patriotique et acquisition de fournitures diverses ;
20	: confection de T-shirt et de polo ;
21	: conception, diffusion de spots publicitaires et couvertures médiatiques ;
22	: location de salles de réunion/ décoration de salles ;
23	: renforcement de capacités du personnel (formation) ;
24	: entretien et réparation de biens mobiliers et immobiliers ;
25	: entretien et réparation de climatiseurs ;
26	: entretien et réparation de groupe électrogène ;
27	: entretien et nettoyage des locaux ;
28	: entretien et maintenance de matériels informatiques ;
29	: entretien et maintenance de site web ;
30	: entretien et maintenance de photocopieuses ;
31	: entretien et réparation de rangiers et de sac à dos ;
32	: entretien et réparation de foyers à gaz ;
33	: reproduction de divers documents ;
34	: remise en l'état, lavage et conditionnement des tenues de combat complètes ;
35	: Diagnostic et entretien des forages et repérage des points de point d'eau ;
36	: travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments ;
37	: travaux de réfection du circuit électrique de bâtiments ;
38	: travaux de réalisation de forage et d'installation de château d'eau et de polytank ;
39	: travaux de construction d'hangar ;
40	: travaux de réalisation d'une fosse septique enterrée.

4• Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation du SND, Exercice 2024 ».

5• Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le cv pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés au 25 30 73 30 ou à l'immeuble du Service National pour le Développement, sis au Camp Guillaume, aux heures suivantes : 07h30mn à 12h30 et de 13h00mn à 16h00mn.

6• Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Personne Responsable des Marché à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00**.

7• Le SND se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Yombié BAYALA

**MISE EN PLACE D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS
DE BIENS ET SERVICES AU FONAEF**

**AVIS d'appel à manifestation d'intérêt
n°2023 001/FONAEF/DG**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, le Directeur Général du fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services pour l'année budgétaire 2024.

Les entreprises, fournisseurs et consultants peuvent manifester leur intérêt dans l'un ou plusieurs domaines suivant selon leurs spécialisations :

N°	Domaines d'activité
1	Acquisition matériel informatique et bureautique
2	Acquisition mobilier de bureau et divers
3	Acquisition de Fourniture de bureau et consommable informatique et autres
4	Entretien et Réparation de véhicules
5	Entretien, réparation et maintenance du matériel de bureau
6	Entretien, réparation et maintenance du matériel informatique
7	Assurance Véhicule
8	Entretien bâtiment et travaux de construction
9	Entretien et nettoyage des locaux
10	Gardiennage des locaux
11	Pause-café et pause déjeuner
12	Etude, Formation, conseils et assistance

Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- d'une offre de service adressée à monsieur le Directeur General du FONAEF
- d'une copie de la déclaration au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM)
- une copie de l'attestation de situation fiscale datant de moins de 1 mois
- une copie de l'agrément technique s'il y a lieu (notamment pour les services informatiques et consommables informatiques, le gardiennage et surveillance des locaux).
- d'une copie de l'autorisation d'exploiter un restaurant pour les prestations de pause-café et déjeuner.

Les offres de services rédigées en langue française seront déposées au secrétariat du FONAEF tous les jours ouvrables de 08 heures à 15h30.

La date limite de dépôt des offres est le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00**.

Les offres doivent être mises sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires du FONAEF ».

Il est à noter que l'intérêt manifeste par un candidat n'implique aucune obligation de la part du FONAEF à le consulter dans une procédure de sélection.

Le FONAEF se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général du FONAEF

Dr Yombo Paul DIABOUGA
Officier de l'Ordre national

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires/consultants à consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants au profit du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), au titre de l'année 2024.

Avis à manifestation d'intérêt n°2024-01/MESRI/SG/FONRID/DG/PRM du 15/12/2023

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2024, le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) lance un appel à Manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires/consultants à consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données que le FONRID pourra consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants.

3. Peuvent soumissionner à ce dossier, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

I. Fournitures et équipements

- acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- acquisition de consommables informatiques et péri-informatique ;
- acquisition de fournitures de bureau ;
- acquisition d'un outil numérique de plaidoyer ;
- acquisition de matériel de vidéo conférence ;
- acquisition de matériel de bureau ;
- acquisition de matériel informatique.

II. Services courants

- entretien, réparation et maintenance de bâtiment intérieur et extérieur : câblage de prises ondulées, circuit eau (plomberie) et circuit électricité ;
- entretien et réparation de mobilier et matériel de bureau ;
- entretien et maintenance de matériels roulants (véhicule à quatre (04) roues)
- entretien et maintenance du matériel informatique ;
- entretien et maintenance des copieurs ;
- entretien et maintenance des climatiseurs ;
- entretien du groupe électrogène ;
- recharge d'extincteur ;
- fourniture de pause-café et pause déjeuner ;
- Acquisition de licences antivirus ;
- renouvellement de l'hébergement du certificat SSL ;
- acquisition de pare feu ;
- renouvellement de la plateforme de gestion des projets ;
- acquisition d'une licence Zoom pour les Visio conférences ;
- renouvellement de l'hébergement du site web ;
- prestation de gardiennage et de surveillance des locaux ;
- Prestation de nettoyage des locaux ;
- imprimés divers.

III. Prestations Intellectuelles

- recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la cartographie des risques.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires/consultants à consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants au profit du FONRID exercice 2024 » ; en précisant le domaine d'intervention du candidat.

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

Il s'agit de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au FONRID précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- la plaquette de présentation du Consultant ou le CV pour les personnes physiques (adresse complète, statut juridique, domaines de compétence, sa situation géographique, ses qualifications...) ;
- une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales ;
- une copie de l'agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès du FONRID sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), sise en face de l'Ex IAM Ouaga 2000, Avenue du père Joseph Wrezinski, 2ème étage de l'immeuble, Téléphone : +226 25 37 14 28 et aux heures suivantes : de 07 h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16h 00 mn du lundi au vendredi.

9. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) sis au 2ème étage de l'immeuble abritant le siège de la Direction Générale en face de l'Ex IAM Ouaga 2000, Avenue du père Joseph Wrezinski, 01 BP 5933 Ouagadougou 01, Tél 00226 25 37 14 28, avec la mention suivante « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires/consultants à consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants au profit du FONRID ; domaine à préciser » au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00 TU.**

10. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

11. Le FONRID se réserve le droit de ne donner suite à une ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable des Marchés

Djénébou KARAMA

Constitution de base de données de fournisseurs/prestataires de services au profit de la SEPB.

Avis à Manifestation d'Intérêt N°2024-01/SEPB/DG/PRM

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés (PPM), gestion 2024, la Société d'exploitation des phosphates du Burkina (SEPB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2024.

2. L'objectif est de disposer d'une liste de candidats que la SEPB pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation de travaux, la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales satisfaisant aux critères ci-après :

- être légalement constituer ;
- être du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotation.

4. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt peuvent postuler dans les domaines suivants en fonction de leur qualification :

Lot 01 : - Fournitures de bureau ;

- Consommables informatiques ;
- Matériel informatique ;
- Mobilier de bureau ;
- Matériel de bureau ;

Lot 02 : - Pause-café et déjeuner,

- Produits alimentaires,

Lot 03 : - Prestation de nettoyage de bâtiments administratif ;

- Location de salle pour réunion et conférence ;
- Prestation de gardiennage de bâtiments administratif ;

Lot 04 : - Acquisition, installation et entretien de logiciels (gestion budgétaire, gestion de stocks, etc.).

Lot 05 : - Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau.

Lot 06 : - Entretien et réparation de matériels roulants et de groupes électrogènes:

- Véhicules légers ;
- Camions remorques ;
- Groupes électrogènes.

Lot 07 : - Acquisition de matériels, outillages et consommables industriels et de matériels de vulgarisation de fertilisant agricole.

Lot 08 : - Transport et manutention de matériels.

Lot 09 : - Acquisition de titre de transport (billet d'avion),

- location de car.

Lot 10 : - Entretien et réparation du matériels industriels :

- Granuleuse.

Lot 11 : - Acquisition de matériels roulants (deux et trois roues).

Lot 12 : - Travaux de bâtiments et de forages ;

- Construction de bâtiment ;
- Réfection de bâtiment ;
- Réalisation de forages ;
- Réfection de forages.

5. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiques en français à la Direction générale de la SEPB sise avenue Ouézzin COULIBALY au bureau N°22, de 08 heures à 16 heures 00 minutes tous les jours ouvrables, sous pli fermé portant la mention <<Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la SEPB>>. Ces offres devront comporter les informations concernant le candidat avec la précision du numéro du lot et des domaines concernées. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service auprès de la SEPB sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00 (TU)**.

7. La SEPB se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne responsable des marchés

Momouni IDANI

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les études de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) ou de Poste d'Eau Autonomes (PEA).

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-002/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2024, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les études de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) ou de Poste d'Eau Autonomes (PEA).

1-Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent être agréés dans la catégorie du groupe F et Eu (cf. arrêté conjoint n°2008-0039/MAHRH/MEF Portant conditions d'Attribution d'Agrément Technique aux Bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2-Description des prestations

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour tâches de réaliser selon les cas de figure :

des études techniques de base, des études détaillées complètes et/ou des études socio-économiques de faisabilité qui peuvent se résumer en l'élaboration :

- des dossiers d'avant-projet sommaire (études socio-économique, études techniques,);
- des dossiers d'Avant-Projet Détaillé (Étude technique du réseau comprenant les notes de calcul, le schéma des nœuds, stimulation réseau avec les cotations exactes et l'évaluation économique et financière, etc.);
- des dossiers d'appel d'offres pour le recrutement des entreprises des travaux.

3-Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 ou depuis l'année de création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience sous peine de nullité de la référence);
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine concerné.

4-Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'envergure et la complexité des expériences présentées et l'expérience du chef de mission pour départager.

5-Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le **mardi 26 décembre 2023 à 09H00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6-Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf

7-Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) ou de Poste d'Eau Autonomes (PEA).

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-003/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2024, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) ou de Poste d'Eau Autonomes (PEA).

1-Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent être agréés dans la catégorie du groupe F et Eu (cf. arrêté conjoint n°2008-0039/MAHRH/MEF Portant conditions d'Attribution d'Agrément Technique aux Bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2-Description des prestations

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches de faire respecter les prescriptions techniques par les entreprises, ainsi que l'exécution des ouvrages selon les règles de l'art. A cet effet, ils devront :

- vérifier et valider les études techniques ;
- assurer le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux et matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques prédéfinies ;
- s'assurer que les techniques et moyens employés correspondent en quantité, qualité et délai de mise en place, permettent d'atteindre une bonne finition des travaux suivant le calendrier et le plan de charge prévisionnel.
- Aussi, ils sont tenus de :
- Coordonner les réunions de chantiers ;
- Valider les décomptes (attachements) des entreprises de travaux ;
- Elaborer les rapports d'activités.

3-Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 ou depuis l'année de création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., jointure obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience sous peine de nullité de la référence) ;
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine concerné.

4-Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus chacun dans chaque volet (étude ou suivi contrôle) en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager.

5-Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le **mardi 26 décembre 2023 à 11H00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6-Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf

7-Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation de forages à gros débit et/ou forages équipés de pompes à motricité humaine.

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-004/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2024, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation de forages à gros débit et/ou forages équipés de pompes à motricité humaine.

1-Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent être agréés dans la catégorie du groupe F et du sous-groupe Fc ou Fsic (cf. arrêté conjoint n°2008-0039/MAHRH/MEF Portant conditions d'Attribution d'Agrément Technique aux Bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2-Description des prestations

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches de faire respecter les prescriptions techniques par les entreprises, ainsi que l'exécution des ouvrages selon les règles de l'art. A cet effet, ils devront :

- vérifier et valider les études techniques d'implantation des sites des forages ;
- assurer le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux (foration, construction de margelles, installation de pompes et construction de superstructures) et des matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques prédéfinies ;
- s'assurer que les techniques et moyens employés correspondent en quantité, qualité et délai de mise en place, permettent d'atteindre une bonne finition des travaux suivant le calendrier et le plan de charge prévisionnel ;
- Aussi, ils sont tenus de :
- Coordonner les réunions de chantiers et d'intermédiation sociale ;
- Valider les décomptes (attachements) des bureaux d'intermédiation et des entreprises de travaux ;
- Elaborer les rapports d'activités.

3-Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 ou depuis l'année de création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience dans le suivi contrôle sous peine de nullité de la référence) ;
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine concerné.

4-Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager.

5-Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le **mardi 26 décembre 2023 à 14H00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6-Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf

7-Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le recrutement de bureaux d'études chargés d'Intermédiations sociales et du suivi-contrôle des travaux de réalisation d'ouvrages d'assainissement.

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-005/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2023, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le recrutement de bureaux d'études chargés d'Intermédiations sociales et du suivi-contrôle des travaux de réalisation d'ouvrages d'assainissement

1. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent être agréés dans la catégorie Ac.
Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2. Description des prestations

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches de faire respecter les prescriptions techniques par les entreprises, ainsi que l'exécution des ouvrages selon les règles de l'art. A cet effet, ils devront :

- disposer d'animateurs expérimentés dans le domaine de l'intermédiation sociale pour assurer l'intermédiation sociale avant les implantations des ouvrages ;
- disposer de contrôleurs niveau BAC + 3 expérimentés capable d'assurer le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux (fosses, réalisation des dalles, construction des cabines fixes, confection des cabines mobiles, etc.) et des matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques prédéfinies ;
- adopter une méthodologie qui permet de s'assurer que les techniques et moyens employés en quantité, qualité et délai de mise en place, permettent d'atteindre une bonne finition des travaux suivant le calendrier et le plan de charge prévisionnel ;
- Aussi, ils sont tenus de :
 - Coordonner les réunions de chantiers et d'intermédiation sociale ;
 - Valider les décomptes (attachements) des entreprises de travaux ;
 - Elaborer les rapports d'activités.

3. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail, ... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 ou depuis l'année de création pour ceux créés après l'année 2018 (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience dans le suivi contrôle sous peine de nullité de la référence) ;
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans la catégorie concernée.

4- Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus chacun dans chaque volet (intermédiation sociale ou suivi contrôle) en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024.

En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager.

5- Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le mercredi 27 décembre 2023 à 09H00mn, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6- Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf.

7- Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi-contrôle des travaux de construction/réhabilitation de barrages.

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-006/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2024, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour le suivi-contrôle des travaux de construction/réhabilitation de barrages.

1-Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent posséder un agrément en cours de validité du MEEA (cf. arrêté conjoint n°2008-0042/MAHRH/MEF Portant conditions d'Attribution d'Agrément Technique aux Bureaux d'études exerçant dans le domaine des barrages et des aménagements hydro agricoles).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2-Description des prestations

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches de faire respecter les prescriptions techniques par les entreprises, ainsi que l'exécution des ouvrages selon les règles de l'art. A cet effet, ils devront effectuer :

- la revue de l'étude d'Avant-projet détaillé (APD) ;
- la vérification et l'approbation du dossier d'exécution de l'entreprise ;
- le contrôle technique et la surveillance de l'exécution des travaux ;
- les contrôles géotechnique et topographique ;
- le contrôle administratif et financier (établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, élaboration des rapports d'exécution, etc.)

3-Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021,2022 et 2023 intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience sous peine de nullité de la référence);
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine concerné.

4-Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer la liste restreinte pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager.

5-Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le **mercredi 27 décembre 2023 à 11H00mn** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6-Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf

7-Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour la maîtrise d'œuvre sociale et implantation géophysique de forages à gros débit et/ou forages équipés de pompes à motricité humaine.

Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-007/ AGETEER/DG du 18/12/2023

Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2024, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour la maîtrise d'œuvre sociale et implantation géophysique.

1-Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent être agréés dans la catégorie du groupe F notamment du sous-groupe Fi et Fe ou Fsic (cf. arrêté conjoint n°2008-0014/MAHRH/MEF Portant octroi d'agrément Technique aux bureaux d'études exerçant dans le domaine de l' Approvisionnement Eau Potable).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2-Description des prestations

Les cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches la conduite de l'information-éducation-communication (IEC), sur les réalisations et la gestion des infrastructures en matière d'AEP et d'implantation géophysique

A cet effet ils devront :

- mener des actions d'animation, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des bénéficiaires à la prise en charge des points d'eau qui seront créés ou réhabilités ;
- appuyer à la mise en place du système de gestion des infrastructures d'AEP ;
- Dérouler les outils du guide d'Intermédiation Sociale pour l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural ;(faire signer les déclarations du choix d'un site provisoire pour l'implantation d'un ouvrage d'AEP, faire signer les actes de cession de parcelles ou sites pour l'implantation des forages etc.)
- Faire l'implantation géophysique des forages ;
- mener des activités pour l'acceptation de la politique nationale en matière d'eau ;
- Aussi, ils sont tenus de :
- Coordonner les activités d'intermédiation sociale et d'implantation géophysique;
- Participer aux réunions de chantier ;
- Elaborer les rapports d'activités ;
- Participer à la remise des sites ;
- Participer aux réceptions technique et provisoire des ouvrages etc.

3-Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail, ... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des années 2018, 2019, 2020, 2021,2022 et 2023 (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience sous peine de nullité de la référence) ;
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine (Fi et Fe ou Fsic).

4-Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer la liste restreinte pour les demandes de propositions au titre de l'année 2024. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager.

5-Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), au plus tard le **mercredi 27 décembre 2023 à 14H00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'AGETEER ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

6-Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'AGETEER, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél: (00226) 25 37 83 44 /45, Fax. : (00226) 25 37 83 43, Email : ageteer@ageteer.bf

7-Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Travaux**

P. 41 à 43

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 44

Travaux

REGION DU NORD

Travaux de réalisation de cent trente (130) latrines familiales finies dans la commune de Bokin, Province du Passoré pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord

Avis de demande de prix
N°2023 - 17 /MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux d'un montant de trente-huit millions sept cent cinquante mille (38 750 000) de francs CFA TTC seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Lp minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en un seul lot : Travaux de réalisation de cent trente (130) latrines familiales finies dans la commune de Bokin, Province du Passoré pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre vingt dix (90) jours

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu

complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) de francs CFA au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) de francs CFA et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP 203 Ouahigouya, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Kouilga Albert ZONGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU NORD

Travaux de réalisation de trois (03) forages a gros débit/gros diamètre au profit de la Direction Régionale de l'eau et de l'Assainissement du Nord

Avis de demande de prix N°2023 - 19/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux d'un montant de Vingt-un millions (21 000 000) de francs CFA seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Fn1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se regroupent en un lot unique constitué des réalisations suivantes :

Lot unique : travaux de réalisation de trois (03) forages a gros débit/gros diamètre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/78 26 13 75 email : dreanordohg@yahoo.com

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel :78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) de francs au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) de francs CFA pour le lot unique et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP 203 Ouahigouya, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Albert Kouilga ZONGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités locales

REGION DU NORD

Travaux de réalisation de cinq (05) blocs de latrines vip à quatre (04) postes, dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur.

Avis de demande de prix N°2023 -18/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux d'un montant trente-deux millions sept cent cinquante mille (32 750 000) de francs CFA TTC seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Lp minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en un seul lot : Travaux de réalisation de cinq (05) blocs de latrines vip à quatre (04) postes, dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt dix (90) jours
Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) de francs au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) de francs CFA et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP 203 Ouahigouya, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Kouilga Albert ZONGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU NORD

Travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans la région du Nord

Avis de demande de prix N°2023 -15 /MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux d'un montant de trente millions de s (30 000 000) francs CFA seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un seul Lot : travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans la région du Nord.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 78 26 13 75/ 24 55 05 48 email : dreanordohg@yahoo.com

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/78 26 13 75 email : dreanordohg@yahoo.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable cinquante mille (50 000) FCFA au trésor public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un huit cent mille (800 000) FCFA et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP 203 Ouahigouya, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de gouvernorat du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaille d'Honneur des Collectivités locales

REGION DU NORD

Travaux de diagnostic de dix (10) forages en vue de la réhabilitation de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du Nord

Avis de demande de prix N°2023 - 16/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux d'un montant de quinze millions (15 000 000) de francs CFA seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de type Fn1 ou Fd1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un seul Lot : travaux de diagnostic de dix (10) forages en vue de la réhabilitation de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la région du Nord.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante-quinze (75) jours. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/78 26 13 75 email : drea.nord@eau.gov.bf.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/78 26 13 75 email : drea.nord@eau.gov.bf moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA au trésor public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille francs (400 000) FCFA et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP 203 Ouahigouya, le **mercredi 27 décembre 2023 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaille d'Honneur des Collectivités locales

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Kadiogo (DPEPS-Kad)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2023-002/MENAPLN/PCL/DREPS-C/DPEPS-Kad/SGRFM du 14 Décembre 2023

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Kadiogo (DPEPS/Kad) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPEPS/Kad pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de mobiliers, de logement et de bureau ;
4. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
5. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé)

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance des climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- 3- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues ;
- 4- Nettoyage de bâtiments ;
- 5- Fournitures de pause-café renforcées ;
- 6- Location de salles de conférence.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPEPS du Kadiogo sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPS du Kadiogo, sis sur la route de Saponé, à 300 mètres de la CAVE du Sud, contact : 70 72 76 36/ 78 27 06 05 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **jeudi 4 janvier 2024 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPEPS-Kad se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Chef de Service de Gestion des Ressources
Financières et Matérielles**

Lassina GANOU
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè



La célérité dans la transparence